

Nous voici au dernier numéro de cette année 2011.

Une année remplie de projets et d'actions afin de développer de nouvelles initiatives pour tenter de répondre aux défis sociaux et économiques de ce 21^{ème} siècle.

Par exemple, la campagne du Ruban Blanc qui vient de se terminer. Vous pouvez découvrir, dans les pages qui suivent, les grands moments de cette action contre les violences faites aux femmes.

Cette lutte est, vous vous en doutez, un travail de tous les jours et nos actions de sensibilisation ne se limitent pas à la durée de la campagne.

Pour preuve, les actes du colloque sur les enfants témoins de violences conjugales que vous pouvez consulter dans le « Dossier » de ce numéro.

Dans la rubrique « Portrait », c'est Annie DEVOS, dont les mains et le visage sont bien connus sur TV-LUX, qui nous ouvre ses portes et nous fait découvrir le monde des sourds et de la langue des signes en province de Luxembourg.

Bonne lecture et, en attendant de vous retrouver en 2012, je vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année !

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières

Edito - Sommaire	1
Quoi de neuf ?	2
Egalité des Chances	2
Sécurité routière	3
Bien vieillir	4
Croix-Rouge	6
Jeunesse	8
Action sociale	10
Relation Nord/Sud	12
Changement d'adresse	13
Dossier	14
Les enfants exposés aux violences conjugales ...	14
Mode d'emploi	21
Mon médecin généraliste, les week-ends et les jours fériés	21
Consom'action	23
Répertoire des aides et astuces pour faire des économies	23
Cash-cash caddy, campagne de P.A.C.	24
Coup de rétro	25
Colloque : Intégration professionnelle des personnes sourdes	25
Les 20 ans du SAHMO	26
Conférence : le secret des couples heureux	28
Matinée de formation à l'attention des A.S.B.L. ...	29
Fondation MERCI : Festival Citoyen	30
Festival de théâtre social 2011	32
Campagne du Ruban Blanc 2011	33
Carte de visite	35
MIRELUX	35
Portrait	36
Annie Devos	36
Handicap	40
Appel aux candidatures	40
Nouvelle mission du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	42
Docs en stock	43
Socialement vôtre	45
Educatrice dans un cantous	45
Agenda	48

Egalité des Chances

Violences conjugales : un groupe de paroles à Libramont

Le Service d'Aide aux Justiciables de l'Arrondissement de Neufchâteau a décidé de mettre sur pied un groupe de parole à Libramont, ouvert à toute femme victime (ou qui a été victime) de violences conjugales, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques, sexuelles, voire économiques.

Annabelle Kaloo, assistante sociale du Service d'Aide, nous explique en quelques lignes le contexte de cette initiative.

« Dans le cadre de notre intervention, nous constatons que le phénomène des violences conjugales reste aujourd'hui encore extrêmement préoccupant.

J'en veux pour preuve que ce fléau amène fréquemment un grand nombre de personnes à prendre contact avec notre service, afin de solliciter un entretien, tant au niveau social que psychologique.

Notre longue expérience dans ce domaine nous laisse à penser qu'une prise en charge particulière et plus adaptée doit pouvoir exister au sein même de notre arrondissement.

Nous avons donc réfléchi à la pertinence d'un groupe de parole, qui serait mis en place afin de répondre à la demande de nos consultantes. Plusieurs d'entre elles ont, en effet, fait part de leur souhait de disposer d'un lieu de rencontres et d'échanges entre femmes victimes de violences conjugales. »

Fondé sur la solidarité, le groupe de parole est un outil précieux pour les femmes victimes de violences. Grâce à l'empathie collective, ce lieu d'échanges et de rencontres leur permet de dynamiser leur démarche personnelle.

Le groupe apporte aux femmes un vrai et solide soutien, en vue d'un changement profond et, surtout, d'une sortie durable de la violence, à travers un gros travail de dévictimisation, de reprise de confiance en soi et de développement de l'autonomie.

Dans le cadre du groupe de parole, les femmes victimes de violences conjugales peuvent partager leur expérience avec d'autres femmes qui ont vécu ou vivent encore une situation comparable. C'est également un lieu où il est possible de parler, de mettre des mots sur les souffrances endurées au quotidien. Ce cadre leur permet d'être entendues et écoutées sans crainte d'être jugées ou incomprises et il permet de rompre l'isolement.

Ce groupe peut fonctionner avec un nombre de participants allant de trois à huit ; il se déroule deux fois par mois et dure 1h45'.

Renseignements :

Service d'aide aux justiciables de l'arrondissement de Neufchâteau

Avenue de Bouillon, 45
6800 Libramont
061 292 495.
secretariat@asj-lux.be

Sécurité routière

Diffusion de trois spots de prévention en salles de cinéma dans la province de Luxembourg.

En 2009 et 2010, Partageons Nos Routes a diffusé sur la chaîne télévisée locale, 3 spots de prévention sur les thèmes de la vitesse, la ceinture de sécurité et la consommation de substances influentes.

Le ton de l'humour a été choisi pour une diffusion plus vaste. D'ailleurs, il est toujours possible de les visionner sur divers sites internet (Youtube, PNR, etc.) Grâce au soutien de la Wallonie, une mise sur format adéquat des 3 spots a été réalisée, en vue d'une diffusion dans les salles de cinéma de la province.

Le public est varié avec une majorité de personnes dans la tranche d'âge 18-24 ans, soit en principe des jeunes conducteurs.

Le cinéma est le média qui accroche le mieux, avec 75% de taux d'impact, devant la télévision (17%) et les autres médias tels que la presse quotidienne, les hebdomadaires, internet, la radio et l'affichage.

Les diffusions 2012 : du 08/02 au 14/02, du 04/04 au 10/04, du 04/07 au 10/07



Campagne d'affichage : Le foot tient la route

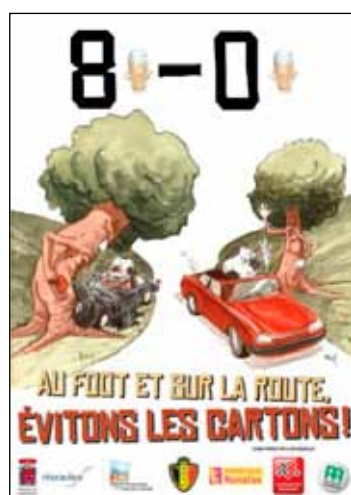
En collaboration avec les clubs de football volontaires de la province, ce projet lancé en septembre 2010, a pour objectif de sensibiliser les clubs sportifs aux valeurs positives que l'on retrouve aussi bien dans le sport que dans la sécurité routière.

Sur base d'un concours de slogan, des affiches de prévention ont été illustrées par Palix. Une vaste campagne d'affichage de prévention a été lancée à partir de septembre 2011 à travers toute la province (halls sportifs, clubs de football, communes, mutuelles partenaires, affichage dans les TEC, etc.)

La prochaine campagne TEC aura lieu du 31/01/2012 au 13/02/2012, la suivante du 13/03/2012 au 26/03/2012. Les communes recevront également fin janvier les affiches à apposer.

Partageons Nos Routes ASBL

Tél. : 063 212 617



Bien vieillir

Les Auxiliaires de vie

En 2010, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) et l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de la Ville de Marche se sont unis à la Ligue Alzheimer pour mettre sur pied un service de répit destiné aux proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Concrètement, il s'agit de soutenir de manière professionnelle les proches et conjoints en prenant, en connaissance de cause, le relais auprès de la personne atteinte de démence.

En effet, pouvoir confier pour quelques heures son époux, sa maman ou tout autre membre de son entourage à une personne qualifiée et formée est incontestablement rassurant. De plus, prendre un peu de temps pour soi, profiter d'une activité ou l'autre l'esprit tranquille s'avère nécessaire et indispensable à l'équilibre du parent proche.

Voici le témoignage de Madame Porignaux-Defêche de On :

« Il m'est arrivé de devoir quitter le salon de coiffure précipitamment, parce que ça n'allait pas du tout avec mon mari. Maintenant j'y vais l'esprit tranquille. »

« Plus une nuit complète pendant des années. Nicole me permet de me reposer ou de me distraire un peu pendant la journée en étant rassurée. »

La Ligue Alzheimer, partenaire essentiel de ce projet, s'est chargée de la formation des travailleurs ALE. Un nouveau cycle de formation s'est achevé le 31 mai 2011. Afin d'étendre la couverture géographique de ce service, des travailleurs de la région de Durbuy ont suivi ce cursus.

Bon nombre de familles ont, au cours de l'année 2010, première année d'activité du projet, pris des renseignements, ont rempli les formalités administratives de l'ALE, etc. mais peu ont « franchi le pas » !

Madame Porignaux-Defêche de On ajoute :

« Il faut se faire aider quand on en a besoin, pourquoi attendre ? »

Trop souvent l'aide est demandée alors que l'aidant-proche est sur le point de craquer et que la situation relationnelle risque de se dégrader. C'est pourquoi

il est préférable que la rencontre entre la personne malade, le travailleur formé et l'aidant ait lieu plus tôt pour établir et construire une relation de confiance et organiser le répit.

Cette rencontre se tiendra, chaque 3^{ème} vendredi du mois, au Château Jadot, Rue Du Commerce, 19 à 6900 Marche. (2^{ème} étage - ascenseur).



Renseignements :

Agence Locale pour l'Emploi

084 327 067 pour des renseignements, fixer un rendez-vous, etc.

« Carrefours des Générations » les 28 et 29 avril 2012



La Fondation Roi Baudouin organise depuis 3 ans en Communauté française une opération intitulée « Carrefours des Générations » qui se déroulera pour la quatrième fois le **week-end des 28 et 29 avril 2012**.

Il s'agira d'une opération populaire, organisée par les communes et les associations locales dont l'objectif est de sensibiliser un large public en montrant ce qui se fait déjà en termes de solidarité entre les générations mais aussi d'encourager de nouvelles initiatives en ce sens.

Concrètement, pour les communes qui souhaitent s'engager dans cette action, elles devront créer « **un comité organisateur local** ». Ce dernier aura pour rôle d'assurer la mise en place de l'opération, et de composer le programme d'activités intergénérationnelles qui sera présenté au public dans le cadre de « Carrefours des générations ».

Pour mener à bien cette opération, la Fondation Roi Baudouin a sollicité les Provinces wallonnes. La Province de Luxembourg, sous la houlette du Député provincial, Monsieur Jean-Marie CARRIER en charge des Affaires Sociales et Hospitalières, a accepté de s'investir dans la réalisation de cette action.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter par téléphone notre agent traitant Mme Stéphanie JACQUES au 063 212 212.

ou par E-mail :

stephanie.jacques@province.luxembourg.be

Croix rouge

Des outils pédagogiques pour les étudiants du secondaire



La guerre, ce sont des millions d'enfants et d'adolescents déracinés, mutilés, malnutris ou séparés de leur famille. Ce sont aussi 300.000 enfants soldats. Une enfance volée !

La Croix-Rouge se mobilise pour dire NON !

Cette campagne éducative est adaptée aux élèves, de 12 à 18 ans.

Pourquoi sensibiliser à cette problématique ?

Pour susciter la réflexion des élèves et encourager les actions de solidarité !

Cette campagne éducative permettra aux élèves de prendre conscience d'une certaine réalité : celle des guerres modernes mais aussi de ses règles. Car même la guerre a des limites !

Etre ado et subir les dangers de la guerre, un sujet compliqué ?

Sensibiliser les élèves... oui mais comment ?

Avec cette panoplie d'activités, de formation et d'outils pédagogiques !

Les enfants dans la guerre, une question plus facile à aborder avec les élèves, grâce à ce support pédagogique. Disponible gratuitement !

Et concrètement :

- une journée de formation, à destination des enseignants du secondaire ;
- un concours « Les enfants dans la guerre » ; les lauréats et leurs enseignants remporteront un voyage scolaire en lien avec la thématique ;
- une journée citoyenne, ateliers, expo, action citoyenne ;
- des outils et dossiers pédagogiques, disponibles toute l'année !



Argus en guerre

Pour qui ? Les adolescents de 12 à 14 ans.

C'est quoi ? Etre lecteur et héros de sa propre histoire ! C'est le concept de ce roman écrit sur mesure pour les adolescents.

Argus et sa famille sont confrontés à la guerre. Que faire ?

Comment réagir ? Quelles décisions prendre ? Au cours de sa lecture, l'élève est confronté aux choix qu'Argus et sa famille doivent faire : fuir la ville ou y rester ? Fuir par la mer ou traverser le pays ?



Exploitation de la violence - Violence de l'exploitation

Pour qui ? Les enseignants et animateurs qui encadrent des adolescents de 12 à 18 ans.

C'est quoi ? Un DVD contenant deux documentaires de 13 minutes

traitant des problématiques des enfants soldats et du travail des enfants. Vous qui souhaitez aborder ces thèmes liés aux droits de l'enfant et au droit humanitaire, cet outil vous aide à susciter le débat parmi les jeunes exposés à la violence tant dans les médias que dans la vie quotidienne. Si les films reflètent des réalités souvent présentes dans les pays du Sud, il n'en reste pas moins que le thème est universel !



My Lai

Pour qui ? Les enseignants et animateurs qui encadrent des adolescents de 13 à 18 ans.

C'est quoi ? Un DVD contenant deux reportages sur les événements tragiques qui ont eu lieu le 16

mars 1968 pendant la guerre du Vietnam. Ce jour là, femmes, enfants, vieillards du village de My Lai ont été massacrés par une compagnie américaine persuadée de faire face à une offensive d'envergure.

Un outil touchant, basé sur un exemple concret pour sensibiliser les jeunes et les mener à une réflexion profonde sur l'importance des règles d'engagement au combat, du droit international humanitaire et de son respect.



Raid Cross

Pour qui ? Les enseignants et animateurs qui encadrent des adolescents de 12 à 16 ans

C'est quoi ? Se glisser dans la peau d'un soldat, d'un civil ou d'un professionnel de l'humanitaire le temps d'un conflit fictif ? Ce jeu de rôle est plus que vivant ! Le Raid Cross, derrière son aspect ludique, permet à chacun des acteurs de mieux comprendre les règles qui s'appliquent en temps de guerre comme le respect des prisonniers, des blessés ou des civils.

D'autres outils, adaptés à chaque âge et à chaque besoin, sont disponibles.

Pour les découvrir, contactez sans attendre la Croix-Rouge ou rendez-vous sur le site www.croix-rouge.be

Jeunesse

Parlons-en !

« Parlons-en ! » est un projet réalisé par des jeunes et des adultes dans le cadre d'une action de l'AMO Mic-Ados, soutenu par le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse de Marche.

En tant que service d'aide aux jeunes, nous sommes régulièrement interpellés par des questions abordant la thématique des consommations en général et des assuétudes (drogue, alcool, jeux vidéos,...) et le constat est souvent le même : un manque de dialogue entre jeunes et parents. Soit il y a des tabous, on n'ose pas aborder la question, soit il existe d'importantes incompréhensions, des niveaux de dialogues différents, des représentations diamétralement opposées qui sont sources de conflit au sein de la famille.

Or, le travail réalisé nous le confirme, les jeunes sont en attente d'un dialogue avec leurs parents, en attente de repères de la part des adultes. Et l'adulte se sent parfois dépourvu, en manque d'informations, en recherche de « mode d'emploi » pour savoir comment s'y prendre avec son enfant.

Si on ajoute à cela, le contrôle social et la peur du regard de l'autre, beaucoup plus présents en milieu rural, les jeunes et les adultes sont parfois face à des difficultés importantes et ne savent pas toujours à qui s'adresser sans être jugés.

C'est donc sur base de ces constats qu'en 2011, nous avons mis en place deux groupes souhaitant travailler sur cette thématique.

Le groupe d'adolescents a réalisé un clip vidéo abordant la question de l'influence, du plaisir et des dépendances en allant à la rencontre de différents acteurs, en relatant leur questionnement et en cherchant des réponses. Ils ont cheminé au travers de ces thématiques et relatent leurs investigations dans le clip qui dure 7 minutes. Ce travail peut notamment servir de base à un débat, à une animation.

L'autre groupe, composé d'adultes, a réalisé des créations sur cette thématique qui sont reprises dans un livre recueillant des témoignages d'anciens jeunes ayant eu une consommation, d'une mère confrontée à la consommation de son fils et de témoignages de professionnels. Ce livre peut être une source de réflexion pour des jeunes, des parents mais aussi des professionnels confrontés à ces questions.

Au travers de ce projet, Mic-Ados sans banaliser et sans dramatiser, souhaite dans la mesure de ses possibilités :

- être disponible pour les jeunes en questionnement sur ce sujet ;
- écouter et orienter au mieux les parents en recherche d'informations et de soutien ;
- rendre l'information sur les consommations la plus accessible possible aux adultes afin qu'ils puissent être des relais adéquats par rapport aux questions des jeunes ;
- lever les tabous sur ce sujet, éviter les stigmatisations et les jugements, faciliter le débat.

Ces deux outils sont accessibles pour chacun :

Le clip via le site www.micados.be

Le livre en s'adressant à la Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg à Marche-en-Famenne, au Service d'Etudes et de Documentation Sociales à Arlon ou à Mic-Ados.

Renseignements :

Mic-Ados

Service d'aide aux jeunes en milieu ouvert

Rue des Brasseurs, 21

6900 Marche-en-Famenne

Tél : 084 311 931

Fax : 084 323 370

info@micados.be

www.micados.be

Service d'Information sur les Etudes et les Professions

Le SIEP est un Service d'Information sur les Etudes et les Professions qui vise à dispenser toute l'information nécessaire sur les études, la formation et les professions.

Une permanence est organisée à Libramont avec d'une part, un service gratuit d'« **entretien conseil d'information** » sur les métiers, l'enseignement et la formation, et d'autre part, un service payant d'« **entretien conseil d'orientation** », scolaire ou professionnelle, réalisé par un psychologue, lequel prend en compte la personnalité et les intérêts pour éclairer les choix d'un métier, d'une filière d'enseignement ou de formation.

Le SIEP publie également de nombreux ouvrages consacrés aux formations et aux métiers ; voici les derniers titres : « Terre », « Des Langues pour des Métiers », « Génie civil & Construction », « Ingénieurs,... ».

Outre ces activités, il organise chaque année des salons "Etudes & Professions" dans toute la Belgique. Choisir un parcours d'études et définir une orientation professionnelle, ce n'est pas toujours évident. Le Salon Etudes & Professions donne l'occasion aux jeunes de comparer les divers types d'enseignement : les universités, les hautes écoles, l'enseignement secondaire, l'enseignement à distance, des formations privées ou internationales... Un vaste panorama !

Prochaines dates :

Salons "Etudes & Professions" :

- Namur 10/11 février 2012
- Tournai 02/03 mars 2012
- Liège 08/10 mars 2012
- La Louvière 20/21 avril 2012

Salon "Formations & Professions" :

- Charleroi 03/04 février 2012

Des entrées gratuites sont disponibles sur le site www.siep.be



Renseignements :

SIEP

Grand Rue, 39A
6800 LIBRAMONT
Tél : 061/21.32.21
Fax : 061/21.22.46
Courriel : siep.libramont@siep.be

www.siep.be

www.metiers.be

www.langues.siep.be

www.genieculturel.be

Action sociale

Envie de réduire votre facture énergétique ? Un prêt à 0% pour des travaux d'économie d'énergie

Le Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie (FRCE) est une réponse au besoin de mener des actions concrètes pour réduire le coût énergétique de nos habitations.

Avec ce fonds fédéral, la Province de Luxembourg, en tant qu'entité locale, propose à tous les habitants des communes affiliées, et bien entendu dans la limite des moyens budgétaires disponibles, un prêt à 0% pour effectuer des travaux économiseurs d'énergie.

Les personnes socialement fragilisées bénéficieront d'un suivi particulier pour favoriser leur accès au fonds.

Le Département des Affaires Sociales et Hospitalières et la Cellule Développement Durable de la Province ont conjugué leurs efforts pour mettre en place ce dispositif qui allie action sociale et protection environnementale en réduisant la consommation énergétique des participants.

Quel est le montant empruntable ?

De 1.250 € à 10.000 € pour tous les travaux économiseurs d'énergie.

Quelles sont les communes couvertes ?

Certaines communes de la province n'ont, à ce jour, pas encore adhéré au FRCE et d'autres font partie du FRCE « Pays de Famenne ».

Communes adhérentes ¹ : Attert - Aubange - Bastogne - Bertogne - Bertrix - Chiny - Daverdisse - Erezée - Fauvillers - Gouvy - Habay - Herbeumont - Houffalize - La Roche - Léglise - Libin - Libramont - Manhay - Meix-devant-Virton - Messancy - Musson - Neufchâteau - Paliseul - Rendeux - Rouvroy - Saint-Hubert - Saint-Léger - Sainte Ode - Tellin - Tenneville - Tintigny - Vaux-sur-Sûre - Vielsalm - Virton - Wellin.

Communes adhérentes au FRCE « Pays de Famenne » ² : Durbuy - Hotton - Marche - Nassogne.

¹ Au 06.12.2011

² idem

Pour quels types de travaux ?

- Audit énergétique de la maison.
- Placement de nouvelles chaudières et entretien des anciennes.
- Placement de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge.
- Isolation du toit.
- Installation de double vitrage.
- Installation d'un système de chauffage de l'eau via l'énergie solaire.
- Installation de panneaux photovoltaïques.
- Tous les travaux économiseurs d'énergies.



Quelles sont les conditions du prêt ?

- L'habitation concernée doit être située sur une commune adhérente au projet FRCE.
- Pas de conditions de revenus.
- Remboursable en 5 ans maximum.
- Cumulable avec les primes de la Région Wallonne, de la Province de Luxembourg et des Communes ainsi qu'avec les déductions fiscales ou les crédits d'impôts fédéraux.

Pour qui ?

- Pour les propriétaires et les locataires.
- Le prêt est complété d'un suivi technique, social et financier, pour les personnes à faibles revenus.

Renseignements :

FRCE Province de Luxembourg

Square Albert 1er, 1

6700 Arlon

Tél : 063 212 662

Fax : 063 212 799

Courriel : frce@province.luxembourg.be

www.province.luxembourg.be

Interreg IV A : appel à projets

Microprojets : un accès facilité aux fonds européens

Le fonds microprojets, mesure 3.6 du programme INTERREG IV A Grande Région, poursuit la vocation de financer à hauteur de 80% des projets transfrontaliers d'un an maximum avec un budget total n'excédant pas 30 000 € déployés à l'échelle locale et portés pour des structures de petite taille. Effectif depuis le 15 mai 2011, il a déjà trouvé un écho très positif au sein de notre Grande Région.

Pour être recevable, un projet doit se montrer pilote, novateur et exemplaire, et surtout, il doit générer une plus-value transfrontalière.

Les petites structures favorisées

En visant à encourager à la fois des initiatives de proximité qui satisfont à la demande des citoyens mais aussi des contacts transfrontaliers, le fonds microprojets cherche à ancrer la réalité transfrontalière dans le quotidien des habitants.

L'objectif de ce fonds est d'encourager la concrétisation de projets de petite envergure. Le fonds a pour cible des opérateurs qui, en raison de leur taille et de leur trésorerie, pourraient difficilement porter des projets INTERREG classiques, mais dont l'ambition en matière de coopération transfrontalière est réelle.

Il s'agit de petites structures (associations, écoles, petites collectivités) qui veulent s'associer au minimum à un partenaire issu d'un autre territoire de la Grande Région, afin de réaliser un projet dans les domaines de la culture, du sport, du tourisme, de la jeunesse, du 3e âge, de la santé ou encore du domaine social.

Le fonds microprojets reste, pour le moment, fortement doté, ce qui laisse de belles perspectives aux structures qui n'auraient pas encore osé sauter le pas. La singularité du fonds réside dans son accessibilité. En effet, le traitement des dossiers et l'octroi du financement seront plus rapides que dans le cadre d'un projet INTERREG classique. Ainsi les opérateurs seront avertis assez tôt de la recevabilité de leur projet, afin d'être en mesure de le mettre en œuvre plus sereinement. Le fonds microprojets constitue un nouveau souffle pour le programme, et par extension pour l'ensemble de la Grande Région.



Renseignements :

Les structures intéressées peuvent contacter directement le GECT, instance chargée d'administrer le fonds à l'adresse suivante : anne-laure.maclot@lorraine.pref.gouv.fr ou par téléphone au 0033 3 87 34 86 28.

Elles sont également invitées à consulter la rubrique « documents » du site internet du programme où elles trouveront l'ensemble des documents nécessaires :

<http://www.interreg-4agr.eu/fr/page.php?pageld=348>

Relations Nord - Sud

« La dictature de l'argent », le 24 mars 2012 à Libramont

Pour la 3^e année consécutive, la Coalition Luxembourgeoise pour la Paix (Colupa) et le Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg géré par Jean-Marie CARRIER collaborent autour d'une journée d'échanges et de réflexions.

Le thème sera « La dictature de l'argent » et aura lieu le 24 mars 2012 à la Haute Ecole Robert Schuman de Libramont.

Le contenu de la journée sera axé sur la mondialisation du commerce et la spéculation alimentaire. Ces deux avancées du néo-libéralisme ont entraîné un effondrement des prix du lait et des variations énormes du prix des céréales. Ce fut une vraie catastrophe pour l'agriculture paysanne de nos pays et un drame pour les populations pauvres des pays du Sud où elles ont provoqué, à plusieurs reprises, des émeutes de la faim.

Plusieurs intervenants prendront la parole et des ateliers seront proposés l'après-midi ainsi qu'un spectacle humoristique sur le thème de l'argent.

De plus amples informations suivront en temps voulu.

Changement d'adresse

Centre Public d'Action Sociale

Place Roi Albert, 2
6660 Houffalize
Tél : 061 280 077
Fax : 061 280 076
Email : françoise.caprasse@publilink.be

Centre Public d'Action Sociale

Route de Bastogne , 25
6970 Tenneville
Tél : 084 370 214

Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux - AFRAHM

Bourcy, 225
6600 Bastogne
Tél : 061 218 195
Email : mahypaul@swing.be

Province de Luxembourg

Direction "Handicap et Actions en Milieu Ouvert"

Rue Zénobe Gramme, 30
6700 Arlon
Tél 063 227 362 fax 063 229 369
gsm 0496 573 259
p.hendrickx@province.luxembourg.be
sahmo@province.luxembourg.be
autlux@province.luxembourg.be
dhamo@province.luxembourg.be

Maison des Sourds de la Province de Luxembourg !

Rue Zénobe Gramme, 30
6700 Arlon
Fax : 063 229 369
E-mail : mstarlon@gmail.com
SMS ou TEL : 0472 313 391 (Annie DEVOS)
SMS uniquement : 0494 603 082 (Catherine SIMON)

Agence Immobilière Sociale

Gestion Logement Sud-Luxembourg
Rue Zénobe Gramme, 30
6700 Arlon
Tél 063 212 421 ou 063 212 419
E-mail : f.noel@province.luxembourg.be

Les enfants exposés aux violences conjugales.

Le 3 décembre 2010, une journée d'échanges consacrée à la thématique « Les enfants exposés aux violences conjugales » s'est déroulée à Libramont à l'initiative de la Plate-forme « violences conjugales » de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau sous la coordination du Service Egalité des Chances de la Province de Luxembourg. Plus d'une centaine de professionnels ont assisté aux différentes interventions et participé aux ateliers. Nous vous proposons de retrouver le texte de l'intervention d'**Aïcha AIT HMAD**, éducatrice et systémicienne, et le compte-rendu de deux ateliers.

Mais, laissons à Monsieur le Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières Jean-Marie CARRIER, le privilège d'introduire ce dossier par un extrait de son discours.



« (...) On oublie souvent que les enfants qui grandissent dans des familles marquées par la violence conjugale sont eux aussi des victimes.

Ces enfants peuvent être des témoins oculaires, entendre des cris, des injures, constater les séquelles de cette violence au sein de la famille, etc.

Le milieu familial dans lequel ces enfants doivent vivre est donc un environnement qu'on peut qualifier de « toxique » qui compromet grandement leur bien-être et leur développement. La Plate-forme « violences conjugales » de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau, qui est à l'origine de ce colloque, a d'ailleurs constaté que les professionnels ne sont pas suffisamment outillés et armés pour faire face aux enfants témoins de violences conjugales.

Et pourtant, vous êtes de plus en plus souvent confrontés à des situations de violences conjugales impliquant des enfants.

Cette thématique est trop peu abordée en province de Luxembourg et je le regrette.

Mon rôle, en tant que Député provincial, est aussi de permettre à des associations, plates-formes et autres structures d'organiser des événements comme ceux-ci qui répondent à un besoin et à une réalité. (...)»

Violence conjugale et enfants : où en sommes-nous ?

Par Aïcha AIT HMAD

Educatrice et systémicienne, intervenante auprès des femmes et des enfants au Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE) de Liège.

I. Une histoire à comprendre

On peut difficilement comprendre et accompagner l'enfant exposé aux violences conjugales sans passer par l'histoire qui l'occupe et qui occupe les parents de cet enfant.

Les histoires de violences conjugales sont des histoires de proximité qui dépouillent, qui absorbent l'individu.

Les récits que les femmes nous font de leur vécu de violences retracent un ensemble d'événements, de paroles, d'actes, qui ont petit à petit diminué, détruit les capacités de vie, de joie. Les capacités à sentir, ressentir et être en relation.

Pour l'enfant, la violence conjugale est une réalité :

- qui ne dissocie pas l'intimité, la proximité de l'agression ;
- qui ne dissocie pas la confiance, la sécurité, de la vulnérabilité, de la trahison ;
- qui ne dissocie pas l'attachement, l'affection de la destruction, de la perte.

Cette violence a un pouvoir contaminant. Elle se déplace, se déporte. Ainsi, de la violence conjugale, il est très facile de basculer vers la violence familiale.

La société a longtemps ignoré les victimes de violences conjugales. Il semble d'ailleurs toujours exister quelque chose qui est de l'ordre de la responsabilité de la victime dans la violence qu'elle subit. Comme si le fait d'avoir entretenu un lien avec un individu violent, marquait l'alliance, le consentement de la victime à l'agression ou à l'exposition de son enfant.

C'est aujourd'hui encore ce lien de « complicité », cette notion de « consentement » qui sont le plus interrogés, bien plus que la violence qu'exerce un individu au sein de sa famille.

Une question à ne pas négliger, face aux violences conjugales, c'est donc celle du consentement.

Le consentement peut-il exister, être entier en dehors de l'autonomie, en dehors du fait d'être sujet libre ?

Certains contrats relationnels ne plongent-ils pas l'individu dans un déséquilibre qui rend la rupture ou la négociation du contrat dangereuse ?

Une femme a-t-elle en sa possession les moyens, la compétence, pour prendre distance ? Se sent-elle légitimée par son réseau, ses croyances ? Quelle partie de son identité est en danger si elle rompt avec ce compagnon-là ?

La violence naît et croît dans le manque de choix...

Les violences conjugales infligent une souffrance psychologique qui affecte la volonté du sujet, ses liens affectifs, ses loyautés et ses croyances.



Elles occultent pour beaucoup de femmes l'impact sur leurs enfants et l'impact sur leurs capacités de perceptions parentales.

Au refuge, beaucoup de mères sont très jeunes et cumulent différentes vulnérabilités.

Elles ont souvent un maternage, un style parental extrêmement variable.

Elles vont prendre soin de leur enfant en passant de la présence à l'indifférence ou la colère.

En maison d'hébergement, les situations d'enfants qui nous préoccupent le plus sont celles d'enfants qui ont face à eux des mères dissociées, je veux dire par là qui semblent peu concernées par la violence qu'elles ont subies, « ressources adaptatives pouvant aller jusqu'au déni de la violence ».

Des mères qui sont dans le renoncement de soi dans un processus de destruction, de perte absolue : émotions qui naissent d'un sentiment d'impuissance total, du sentiment de destruction, d'échec total.

Des mères dans une grande confusion qui ne croient plus en leurs perceptions.

Ce qui ressort de nos observations dans la majorité des situations, c'est que la fonction parentale est exercée de manière souvent incohérente par culpabilité, par angoisse, par colère, par indisponibilité émotionnelle ou simplement par absence ou perte de savoir-faire.

Les enfants les plus négligés sont les enfants en bas âge et les enfants plus vulnérables.

Notre travail de prévention auprès des personnes que nous rencontrons est un travail de va-et-vient qui vise à élargir la façon d'être au monde, nos représentations de la femme, de l'homme, de l'enfant, du juste et de l'injuste.

Un va-et-vient qui questionne la représentation que l'on se fait de l'acte violent, celui qu'on subit, mais aussi celui qu'on agit. C'est un travail de mise en mouvement d'une existence figée, sidérée.

Apprendre à être disponible à soi, diminuer le niveau de dispersion, de vigilance, redevenir un enfant.

J'aimerais parler de l'importance de simplement parler avec les enfants en milieu d'hébergement, parce que très souvent les victimes de violences conjugales nous ont décrit un milieu familial où on parlait peu, où on ne nommait pas la violence, ou alors juste pour la minimiser, la justifier par la honte ou la culpabilité.

Il n'y avait pas de mots mis sur la peur, la douleur, l'injuste. On subit dans le silence.

Lorsque les enfants sont face à un parler qui ne sert qu'à taire, lorsque les enfants sont face à l'indicible, l'innommable, lorsque raconter est une prise de risque, alors les enfants aussi nous proposent le silence.

Dans ces familles, le silence protège l'idéal familial comme le soldat protège l'idéal patriotique.

II. Travailler à plusieurs

Lorsqu'on regarde les violences conjugales du côté des enfants, la nécessité d'un travail à plusieurs prend tout son sens.

En matière de violence conjugale, les mémoires, les expériences les charges de la responsabilité sont très divergentes, très fluctuantes. Le vécu de violence

est quelquefois si impensable que cette réalité finit par paraître raisonnable. Ça devient raisonnable parce qu'on est seul sans défense et qu'avec la multiplication, l'amplification, on se voit dépouillé de confiance dans le monde.

Dans ses tentatives de compréhension, l'enfant va passer beaucoup de temps à rapprocher, à concilier, à aplanir des points de vues, des émotions très divergentes.

Tout cela au risque de se perdre.

Pour lui, il est question de bien plus qu'un conflit qui dégénère. Ses parents sont ses partenaires obligés. Des partenaires dont le discours va petit à petit perdre de sa crédibilité et de sa légitimité. Au fil du temps l'enfant va intégrer la dimension imprévisible des actes de violences. Il va apprendre à vivre dans l'urgence, dans la vulnérabilité.

Les enfants que nous hébergeons ont très souvent perdu confiance en la capacité des adultes que nous sommes à les aider, les protéger.

Ces enfants font rarement l'apologie du droit, de la justice, l'apologie de la non-violence.



La petite Afsat : « *Ca ne sert à rien de parler. Les coups, ça va trop vite. A peine qu'on veut dire un mot, l'autre, il t'a déjà frappé. Moi, je dis : quand quelqu'un te menace, tu le défonces avant qu'il te tue* »

Ces enfants savent par expérience que la violence, c'est le refus du temps, le refus de la négociation, de la conciliation, du dialogue nécessaire au dépassement de tout conflit, de tout rapport de pouvoir.

Quelquefois, il me semble y avoir peu de différence entre les enfants hébergés chez nous et les populations déplacées en temps de guerre.

Dans leur parcours de vie, j'ai le sentiment qu'ils se demandent tour à tour comment se libérer d'une guerre dans laquelle ils sont à la fois soldats, démineurs, blessés, pacificateurs, cibles, enjeux, négociateurs, alliés.

Des rôles qu'ils vont jouer sans jamais avoir l'information, ni la formation nécessaires.

L'énergie qui flotte très souvent au refuge est une énergie faite de doute, de confusion, d'impuissance, puis du désir improbable d'oublier.

Dans cette parenthèse de vie qu'est le refuge, le passé est très présent dans la bouche des enfants, comme dans celle des femmes. Les récits oscillent ainsi entre un passé idéalisé et un présent insupportable.

Les enfants se retrouvent face à une mémoire des événements si fluctuante qu'ils vont comprendre et nous faire comprendre combien ces parties adverses que sont leurs parents sont interdépendantes.

C'est très difficile d'accompagner l'enfant issu de cette histoire où le déni occupe parfois autant de place que les cris.

Il est difficile de grandir dans ces histoires et de poser un regard sur ses deux parents qui va permettre à l'enfant de se construire un espace intérieur sûr et en relation avec les autres. Il est difficile pour ces enfants de croire en l'autre que nous sommes.

Travailler dans les violences conjugales nécessite de la part des intervenants une conscience libre et tranquille, une conscience capable d'anticiper, de chercher, d'inventer, d'interpréter.

Face aux blessures et aliénations innombrables des violences, nous avons souvent une marge de manœuvre limitée parce que la violence est complexe, surprenante et insaisissable.

Et le découpage des disciplines complique un peu plus notre capacité à agir, à saisir « ce qui est tissé ensemble », comme le dit Edgar MORIN, c'est-à-dire la dimension complexe de l'humain.

Avoir accès à une histoire de violence conjugale dans sa complexité et ses contradictions devrait nous permettre non pas d'établir des certitudes, mais de

travailler ensemble à la mise en sécurité et à la dignité d'humains sous emprise.

Travailler en réseau aurait pour objectif de nous aider :

- à penser à la place des individus exposés à la violence conjugale dans une société qui définit la famille comme un espace démocratique et sécuritaire ;
- à poser un regard plus global, plus cohérent, plus humanisant sur cette problématique.

Sans doute, ce travail nous oblige-t-il quelquefois à nous asseoir à table avec des partenaires qui ne partagent pas notre vision du monde et c'est pourtant par ce temps partagé que nous pouvons mieux analyser et comprendre ce qui est agi et comment nos perceptions limitent nos actions.

Entendre les récits de violence conjugale nous pousse à rejoindre l'individu dans un intime douloureux paradoxal. Cette nécessaire proximité avec l'innommable doit se faire à plusieurs, comme quelqu'un l'a dit : « il faut être plusieurs pour penser l'impensable ».

Notre réalité professionnelle est de plus en plus complexe, multidimensionnelle. Au collectif, nous avons le sentiment qu'il est nécessaire de restaurer la convivialité avec nos idées et nos mythes afin d'augmenter notre compréhension et avoir une vision à plus long terme qui permettrait peut-être aux enfants de connaître une histoire de leurs parents qui leur éviterait de la répéter.

Compte-rendu de l'atelier 1 : un outil pédagogique pour encadrer des enfants exposés aux violences conjugales : les Ani-mots.

Il s'agit d'une initiative conjointe entre le planning familial de Charleroi et le foyer familial de Charleroi. Le premier est couplé avec un centre de médiation de dettes et travaille au quotidien avec des populations très précarisées tant sur le plan de l'hébergement que financièrement ou sur le plan des violences conjugales.

Le foyer familial, quant à lui, héberge des mères avec enfants confrontés à différentes problématiques dont les violences conjugales.

Dès leur arrivée au foyer familial, les mères sont intégrées dans un atelier qui les prend en charge. Un type d'animations libres proposées aux enfants dès l'âge de 4 ans consiste à mettre l'enfant au centre de l'activité et de lui permettre de s'exprimer sur son vécu. Il s'agit d'un espace de parole permettant le travail de résilience.

Au cours de l'atelier, une collaboration est nouée entre la psychologue du planning familial (personne extérieure au foyer) et l'éducatrice référente des enfants au sein même du foyer. La première suscite le débat, les émotions, la discussion sur le thème des violences conjugales, la seconde permet à l'enfant de retravailler les émotions véhiculées, de les canaliser éventuellement, et ce, au quotidien.

L'animation avec les enfants se répartit en 3 phases :

1^{ère} phase : activité pratique de rédaction d'histoires par les enfants eux-mêmes autour d'un animal sélectionné par l'animatrice. Au travers de questions posées par l'animatrice, les enfants répondent et l'histoire se compose progressivement.

2^{ème} phase : les histoires réalisées par les enfants sont lues aux mamans. Cette phase de lecture est bien évidemment encadrée pour permettre à ces dernières de réagir et de manifester les affects suscités en rapport avec cette histoire.

3^{ème} phase : Les histoires réalisées par les enfants servent pour accueillir d'autres enfants au refuge avant qu'ils ne soient amenés eux-mêmes à participer et à rédiger.

A la lecture de ces histoires, les enfants réagissent, expriment des émotions parfois vives qui peuvent être retravaillées par l'animatrice telles que « j'aime

papa , je suis en colère contre lui pour ce qu'il a fait à maman mais je l'aime quand même ! » C'est très important que l'enfant exprime ce type d'émotion qui peut être vécu comme paradoxal, voire culpabilisant pour l'enfant. Cela l'aide à mettre des mots sur ses affects. Cela permet d'ouvrir une porte, c'est un espace propre aux enfants dont ils sont très fiers car leurs histoires serviront à d'autres.



L'intérêt d'un tel atelier d'écriture est aussi de faire prendre conscience aux enfants qu'ils ne sont pas les seuls à vivre cette réalité, qu'il y a d'autres enfants qui ont vécu ces situations difficiles.

La lecture des histoires aux mamans permet aux mères de prendre conscience que leurs enfants sont très conscients de ce qui s'est joué dans la violence conjugale vécue. Il est même possible qu'elles réagissent agressivement à l'égard de l'animatrice car celle-ci serait tenue pour responsable d'avoir cassé ses représentations mentales comme quoi l'enfant n'a rien perçu, a été préservé. Cela permet également à la maman de prendre conscience, par le récit des enfants, de la gravité des faits commis, gravité quelquefois occultée par la mère.

A leur sortie de la maison familiale, un exemplaire du livre est remis à l'enfant. Cet outil peut devenir objet transitionnel en cas de réapparition de la violence au domicile. L'enfant peut ressortir l'histoire ou demander à la maman de la lui relire, comme signe qu'il se passe quelque chose d'anormal. Rares sont les enfants qui refusent d'emporter ce livre. A ce jour, aucun enfant n'a refusé de le prendre.

Une autre opportunité de ces récits est de créer d'autres "possibles" pour les enfants, de réfléchir, en cas de retour en famille par exemple de faire réfléchir l'enfant aux facteurs de protections qu'il peut mettre en place pour se protéger. Exemple : se réfugier dans sa chambre, prendre son doudou et se mettre sur son lit, ... Toutes ces histoires sont des pistes de résilience offertes à l'enfant.

Un autre outil de l'animation est la boîte de secours. Il s'agit d'un photo langage réalisé par l'enfant, symbolisant les différentes pistes de résilience choisies par l'enfant, soit des trucs et astuces pour se mettre hors danger en cas de VC.

En conclusion : on constate beaucoup de confusion au niveau des émotions vécues et dites par l'enfant. Ils confondent souvent tristesse et colère. D'où l'importance de leur permettre de s'exprimer et de remettre les bons mots sur les bonnes émotions pour savoir de quoi on parle.

Cet outil n'est pas exclusivement destiné aux enfants exposés aux VC. Les enfants hébergés le sont pour toutes sortes d'autres raisons mais ces histoires sont l'occasion pour eux d'exprimer parfois pour la première fois à l'adulte qu'ils vivent la même chose dans leur vie à la maison.

La force du dispositif réside dans le tandem psychologue externe au foyer et éducatrice interne. L'une suscite les émotions, l'autre les retravaille et les atténue au besoin au quotidien.

Un projet de recueil rassemblant toutes les histoires réalisées à ce jour est en chantier grâce à un fonds dépendant de l'ONE.

Compte-rendu de l'atelier 4 : le ressenti des personnes qui encadrent les enfants témoins de violence conjugale.

L'objectif de cette animation était de donner une place aux émotions qui nous traversent lors de nos interventions auprès des personnes victimes de violence conjugale.

En tant qu'intervenants sociaux, nous sommes quotidiennement confrontés à des situations humaines difficiles. Jour après jour, nous rencontrons des personnes accablées et brisées qui nous déposent leurs souffrances.

Travailler dans le cadre de la violence conjugale est une expérience enrichissante mais qui peut avoir des conséquences. Le fait de côtoyer ces individus en danger et d'entendre leurs souffrances peut avoir un effet sur notre travail et sur notre façon d'appréhender le monde. Ce phénomène est appelé traumatisme vicariant ou stress de compassion.

- il peut affecter la façon dont je me sens, je pense, j'agis et je me conduis avec les autres ;
- il peut influencer sur ma santé ;
- il peut affecter mon travail en tant que professionnelle, y compris l'exécution des tâches, le moral, les rapports interpersonnels avec les collègues et le comportement au travail ;
- comment gérer le traumatisme vicariant ?
- prendre soin de moi-même en ce qui concerne la nutrition, l'exercice physique, le sommeil, des massages et suffisamment de temps pour me détendre ;
- éviter de me laisser ensevelir par le travail ;
- développer et entretenir un bon réseau de soutien, aussi bien au travail qu'à l'extérieur de mon milieu professionnel ;
- demander de l'aide lorsque je reconnais des signes de traumatisme vicariant dans ma propre personne.

Bibliographie sélective :



Service d'Etudes et de Documentation Sociales

Le Service d'Etudes et de Documentation Sociales du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg a le plaisir de vous présenter une sélection d'ouvrages disponibles

dans son centre de documentation à Arlon ou à la Bibliothèque centrale de Marche-en-Famenne. Ils peuvent être empruntés ou consultés à Arlon ou acheminés vers votre bibliothèque locale grâce au réseau provincial des bibliothèques.

ETUDES - DOSSIERS - ANALYSES - LIVRES

BOUDOT Caroline

Des violences intrafamiliales perpétrées sur les enfants ... à la déchéance de l'autorité parentale.

Bruxelles : De Boeck, 2010.

Collection : Les Cahiers du CeFAP.

SEDS, Arlon.

BRETONNIERE-FRAYSSE Anne, **CIVIOL** Fabienne, **COUTROT** Anne-Marie, ... [et al.]

De la violence conjugale à la violence parentale : femmes en détresse, enfants en souffrance.

Ramonville Saint-Agne : Eres, 2001.

Collection : Fondation pour l'Enfance.

SEDS, Arlon.

HENSGENS Pascale

Des adolescents au cœur de la violence conjugale : une recherche centrée sur leurs témoignages pour un re-positionnement professionnel.

Liège : Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, 2005.

SEDS, Arlon

ROMUS Marianne, **ROMIGNOT** Marie-Christine

Enfance et violence conjugale : histoires.

Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia, 2009.

SEDS, Arlon.

SADLIER Karen, **CREOFF** Michèle, **DESURMONT** Marie ... [et al.]

L'enfant face à la violence dans le couple.

Paris : Dunod, 2010.

SEDS, Arlon.

BERGER Maurice

L'enfant et la souffrance de la séparation : divorce, adoption, placement.

Paris : Dunod, 1997.

Bibliothèque centrale, Marche-en-Famenne.

MILLER Alice

Abattre le mur du silence : pour rejoindre l'enfant qui attend.

Paris : Aubier, 1991.

Bibliothèque locale, Marche-en-Famenne.

NISSE Martine

L'enfance victime : faire face aux violences.

Paris : Banon, 1997.

Collection : Opinions publiques.

Bibliothèque locale, Marche-en-Famenne.

SAINT-MARS Dominique, **BLOCH** Serge

Maltraitance, non !

Paris : Bayard Jeunesse, 2004.

Collection : Petits guides pour dire non.

Bibliothèque centrale, Marche-en-Famenne.

SAINT-MARS Dominique, **BLOCH** Serge

Violence, non !

Paris : Bayard Jeunesse, 2004.

Collection : Petits guides pour dire non.

Bibliothèque centrale, Marche-en-Famenne.

ZEBRINSKA Nathalie

La guerre secrète, vaincre la violence conjugale.

Paris : L'Harmattan, 2003.

Collection : Sexualité humaine.

Bibliothèque centrale, Marche-en-Famenne.

REVUES – ARTICLES

BERGER Maurice

Les conséquences de la violence conjugale sur l'enfant.

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 29-33.

SEDS, Arlon.

DE CLERCQ Guy

Enfants exposés à la violence conjugale & aide à la jeunesse.

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 42-45.

SEDS, Arlon.

FORTIN Andrée

Aider les enfants exposés à la violence conjugale : une action diversifiée.

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 53-57.

SEDS, Arlon.

FORTIN Andrée

L'enfant au cœur des violences conjugales.

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 21-24.

SEDS, Arlon.

KOWAL Cécile

Mon père s'appelle Barbe Bleue, ma mère Cendrillon... et pourtant, ma vie n'est pas un conte de fée.

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 58- 64.

SEDS, Arlon.

LAPIERRE Simon

La séparation dans un contexte de violence conjugale.

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 78- 83.

SEDS, Arlon.

MEERSSEMAN Claire

Comment mettre le phare sur l'enfant dans le tourbillon de la violence conjugale ?

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 46-50.

SEDS, Arlon.

ROMUS Marianne

Histoires d'enfants ou comment se racontent enfance et violence familiale ?

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 25-28.

SEDS, Arlon.

SALMONA Muriel

Grossesse et violences conjugales : impact sur l'enfant.

L'Observatoire n°59 (janvier 2009), pp. 34-37.

SEDS, Arlon.

la médiathèque
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE ASBL

DOCUMENTS MULTIMEDIAS

La Médiathèque de la Communauté française a sélectionné deux ouvrages multimédias, disponibles dans leurs collections et via le discobus n°2 qui sillonnent la province tous les jours de la semaine.

Pour connaître les lieux et horaires de passages, voir : www.lamediatheque.be ou le n° de tél. 061/22.43.20, le mardi de 10h. à 16 h.

VAHRAMIAN Agnès, **POTOCKY** Romain (Réalisateurs)

Des coups pour le dire (DVD).

France 2 Maison Prod., 2007.

Emission Envoyé spécial du 08/11/2007.

Durée : 36 minutes.

Médiathèque de la Communauté française.

NICK Christophe

Chroniques de la violence ordinaire (2 DVD).

France Télévision, 2004.

Les 2 DVD comprennent les 4 films suivants :

- Enfants en déroute ;
- Le business des chéquiers volés ;
- Au tribunal pour enfants ;
- Les mauvais garçons.

En complément : Extraits de l'émission de plateau de France 2 « Mots croisés » avec pour sujet : « Violences ordinaires : Comment lutter ? ».

Médiathèque de la Communauté française.

Mon médecin généraliste, les week-ends et les jours fériés.

À partir du 4 février prochain, quand vous ferez appel à un médecin le week-end, vous devrez modifier vos habitudes. Fini pour vous de rechercher le téléphone et l'adresse du médecin de garde dans votre commune. Il vous suffira de retenir le N° de téléphone attribué à la garde de médecine générale et la localisation du Poste de Garde le plus proche de votre domicile.

Pourquoi cette révolution ?



Les médecins généralistes se font de plus en plus rares dans nos régions. Dans 10 ans, plus d'un TIERS des médecins généralistes actuels auront cessé leurs activités. D'autre part, les jeunes médecins hésitent à s'engager dans la médecine générale, surtout en milieu rural.

A cela s'ajoute le vieillissement démographique, qui accroîtra les besoins médicaux de la population.

Il est donc urgent d'attirer les jeunes médecins dans nos contrées. Or, la récurrence de la garde (un week-end sur trois dans certaines régions) en rebute plus d'un. Les zones urbaines avec une plus grande densité médicale et une diminution de la charge des gardes présentent un attrait nettement plus important.

Il est donc nécessaire de réagir pour :

- d'une part, continuer à proposer à tous les patients l'accès à un médecin généraliste de garde ;
- d'autre part, permettre aux généralistes de nos régions d'exercer leurs permanences de garde dans de meilleures conditions.

Une étude réalisée par le Professeur T. BRIJS, spécialiste de l'économie des transports de l'Université de Hasselt, confirme le désastre démographique médical actuel mais aussi dans un futur proche.

La solution retenue par le Professeur BRIJS est de réunir le nombre nécessaire de médecins pour se partager les gardes de façon raisonnable et ce dans des lieux fixes, facilement accessibles et identifiables par la population. Il propose donc de créer des Postes de Garde, en fusionnant les territoires de plusieurs anciens secteurs de garde, tout en préservant au maximum le temps de déplacement du patient.

Dans la province de Luxembourg et l'arrondissement de Dinant, 7 Postes Médicaux de Garde de médecine générale ont été créés.

Le temps de déplacement moyen du patient vers le Poste de Garde le plus proche est de 14 minutes.

Mode de fonctionnement d'un Poste Médical de Garde

Quand ?

- Du vendredi 20h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés légaux (la veille dès 20h00 au lendemain 8h00)



Comment s'y prendre ?



La première étape est de prendre contact avec le N° **1733**. Dans certains cas (appel GSM, numéro privé, ...), votre code postal vous sera demandé. Quelques questions vous seront posées pour évaluer le degré d'urgence de l'intervention.

Un rendez-vous vous sera ensuite donné au poste de garde dont votre localité dépend.

L'objectif d'un poste garde est de garantir à chacun les soins qui ne peuvent être postposés jusqu'à la reprise des activités de son médecin traitant.

Combien ça coûte ?

Le poste de garde pratique le système du tiers payant, c'est-à-dire, que vous ne payez que la part qui reste à charge du patient après intervention de la mutuelle. Pour ce faire, il est indispensable de vous munir de votre carte SIS et d'une vignette de mutuelle.



Les postes de garde sont équipés de terminaux bancaires pour les paiements électroniques (les cartes de crédit ne sont pas acceptées).

Qui ?

Par qui allez-vous être soigné ? L'ensemble des médecins généralistes de la province de Luxembourg et de l'arrondissement de Dinant participe à la garde de week-end dans les différents Postes de Garde.



Il s'agira donc d'un médecin généraliste de la région. Pour un meilleur suivi, le médecin qui vous aura consulté informera votre médecin traitant du diagnostic et du traitement prescrit.

Où ?

Il y a un Poste de Garde à moins de trente minutes de route de chez vous.

PMG d'Arlon

Au sein de l'hôpital
Rue des Déportés, 137

PMG de Bastogne

À côté de l'hôpital
Chaussée d'Houffalize, 1bis

PMG de Bièvre

À 50 m de la route Beuraing-Bouillon
en direction de la gare de Graide
Rue de la Gare, 3

PMG de Dinant

À côté de la clinique
Rue Saint-Jacques, 501

PMG de Libramont

A côté de l'hôpital
Avenue d'Houffalize, 35

PMG de Marche

Le long du boulevard urbain
Avenue de France, 6

PMG de Tintigny

Sur la route en direction de Virton
Rue de France, 9

Les différents bâtiments sont faciles à repérer par un fléchage spécifique.



Si vous ne pouvez vous rendre par vos propres moyens au Poste de Garde, **un service de navette peut vous être proposé**. Une intervention de 5 € vous sera demandée dans ce cas. Cette possibilité vous sera présentée lors de votre contact avec le service 1733.

Et si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, le médecin pourra se rendre à votre domicile pour vous examiner.

Et en semaine ?

Les Postes Médicaux de Garde n'assurent que les gardes des week-ends/jours fériés. Le système reste donc inchangé pour les nuits en semaine. Vous pouvez retrouver le médecin de garde de votre région sur le site : www.cercles.be



Conclusion :

Comme vous l'avez compris, cette réforme de la garde de médecine générale est indispensable pour garantir des soins de santé à tous dans nos régions, dans les années à venir. D'autre part, ces nouveaux services vous faciliteront la vie. Il ne sera plus nécessaire de chercher les coordonnées du médecin de garde, seul le numéro unique 1733 est à retenir. Plus besoin, non plus, de chercher l'adresse du médecin de garde, vous connaîtrez ce lieu bien défini où l'ensemble des médecins centralise cette garde. De plus, le poste de garde travaillant sur système de rendez-vous, votre passage sera de courte durée. Le système de ticket modérateur et le paiement par terminal bancaire sont aussi là pour vous faciliter la vie. Il ne sera plus nécessaire de passer par la banque « parce qu'on n'avait pas prévu de tomber malade ce week-end-là ». Et pour finir, le système de navette permettra de garantir l'accessibilité à tous.

Renseignements :

Postes médicaux de garde Luxembourg – Dinant A.S.B.L.

Philippe Vanderlooven

Coordinateur

Rue Docteur Albert Hustin, 56

6760 ETHE

0479 680 750

coordinateur.pmg@gmail.com

Le répertoire des aides et astuces pour faire des économies

Afin d'aider les services de médiation dans leur travail de recherche incessante de moyens pour équilibrer les budgets des médiés et essayer de dégager plus de disponible pour les créanciers, le Groupe d'Action Surendettement a créé un répertoire qui reprend un maximum d'informations concernant les aides financières qui peuvent être obtenues en fonction de chaque situation.

Ces aides sont répertoriées selon des thèmes généraux tels que les revenus, le logement, l'énergie, les frais de santé....

Chaque thème est ensuite détaillé en proposant diverses pistes pour obtenir des avantages financiers et services.

Pour plus de clarté, la présentation est identique pour chaque service : qu'est-ce que c'est, qui peut bénéficier de cette aide, comment en faire la demande ?

De nombreuses adresses sont répertoriées et permettent au travailleur social de s'orienter rapidement afin de trouver une réponse à la question qu'il se pose.

Rendez vous donc sur le : www.gaslux.be /la médiation/ nos outils /aides et astuces pour faire des économies en tout genre.

Si vous avez encore d'autres pistes à suggérer, n'hésitez pas à prendre contact avec Coralie CHARLIER, médiatrice au GAS, qui a rédigé cet outil bien utile :

coralie.charlier@gaslux.be 063 602 086.

Renseignements :

Groupe Action Surendettement

Grand-Rue, 4 - BP2

6630 MARTELANGE

Tél. : 063 602 086

Fax : 063 434 925

Internet : www.gaslux.be

Service juridique : tous les jours de 9h à 12h par téléphone ou tous les jours par fax, par mail : francoise.collin@gaslux.be ou

marie-noelle.plumb@gaslux.be

Service prévention : prevention@gaslux.be



Cash-cash caddy, campagne de P.A.C.

Tout augmente... De tout temps, l'inflation a existé. Elle touche les services autant que les produits... et qui dit produit, dit notamment notre alimentation, notre quotidien. Les raisons des mouvements de prix sont diverses : certaines sont externes, celles qui sont, par exemple, liées aux variations climatiques ou aux comportements individuels (comme, par exemple, acheter des produits qui ne sont pas de saison), mais ce sont également des raisons financières (la spéculation sur les matières premières) et commerciales (les bénéfices de la grande distribution et des intermédiaires de la chaîne de production) qui mettent la pression sur les prix.

Pendant ce temps, les salaires augmentent peu...

PAC, Présence et Action culturelles a voulu mettre l'accent sur ce besoin fondamental qu'est l'alimentation, au regard de notre pouvoir d'achat, et avant tout celui des plus précarisés, car ce sont eux qui, les premiers, sont touchés par la baisse de notre pouvoir d'achat.

L'association a voulu interroger le système de production actuel, du producteur au consommateur, de la fourche à la fourchette et proposer des solutions.

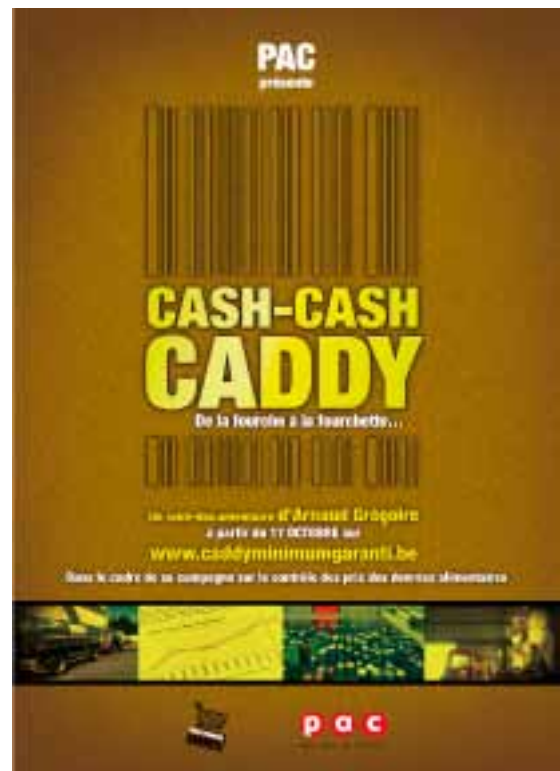
Un web documentaire

Principal outil de la campagne, «Cash Cash Caddy» est un web-documentaire expliquant le chemin de nos aliments de la fourche à la fourchette ou du producteur au consommateur.

Réalisé par Arnaud GRÉGOIRE (Katch'a!), déjà réalisateur du web-documentaire sur le Bonheur Brut, Cash-Cash Caddy met en lumière les zones d'ombre de notre système de production, les relations qui interviennent entre les maillons de la chaîne. Comment sont construits les prix ?

Il est visible sur :

www.caddyminimumgaranti.be ainsi que d'autres outils d'information et de sensibilisation.



Colloque « L'intégration professionnelle des personnes sourdes ? C'est possible ! »

La Maison des Sourds du Luxembourg, le Département des Affaires Sociales et Hospitalières et la Direction « Handicap et Actions en Milieu Ouvert » de la Province de Luxembourg ont organisé dernièrement, en collaboration avec le Centre Culturel de Libramont, une activité de sensibilisation au profit des personnes sourdes et malentendantes. *Quelles sont les aides pour suivre une formation professionnelle ?*

Quelles possibilités pour une personne sourde ou malentendante sur le marché de l'emploi ?

Quelles sont les aides à l'intégration professionnelle ?

Est-ce possible d'être installé comme indépendant quand on est sourd ?

Cette activité s'est déroulée sur deux jours et a réuni plus de 300 personnes.

Au programme du 30 septembre à 20h30 : le spectacle « Mission agricole » du Théâtre Chocolat. Celui-ci était accessible à tous, sourds et entendants, grâce à la traduction en langue des signes par Annie DEVOS.

Le samedi 1^{er} octobre: différents témoignages, des tranches de vie, des stands d'informations et de conseils, des échanges, etc. La journée s'est clôturée par le spectacle « Né deux fois » (également accessible aux personnes sourdes et entendants) du comédien Joël CHALUDE.

Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, a rehaussé cette journée de sa présence.



Annie DEVOS, notre invitée du « Portrait » s'est notamment investie dans le spectacle de cette journée.



Quelques organisateurs et intervenants : Doriane BIANCHI, Didier BRASSEUR, Catherine SIMON, Alexandre MERTES.

Le SAHMO a fêté ses 20 ans

Le SAHMO (Service d'accompagnement pour personnes handicapées adultes en milieu ouvert) a fêté ses 20 ans le 18 novembre 2011. Ce service fait partie de la Direction « Handicap et Actions en Milieu Ouvert » située à Arlon qui a profité de l'occasion pour inaugurer les nouveaux locaux du DHAMO (Direction Handicap et Actions en Milieu Ouvert).

Le SAHMO est un service qui prend une place importante au sein de la structure provinciale et qui répond à un réel besoin de la population. C'est également une structure qui a beaucoup évolué et qui s'est énormément développée en 20 ans.

Voici quelques dates et moments importants de l'histoire du SAHMO :

Le 1^{er} juin 1991, la Communauté française (représentée par les Ministres Valmy FEAUX et François GUILLAUME) ont chargé les autorités provinciales d'organiser un « service d'accompagnement en milieu ouvert pour personnes handicapées non hébergées en institutions dont l'objet spécifique est d'assister socialement et psychologiquement les handicapés en vue d'une insertion sociale et professionnelle la plus complète possible. »

Ce nouveau service intègre le Département des Affaires Sociales et c'est Max JORIS, assistant social, qui en assure la coordination. A cette époque, le service est composé de 3 personnes.

En 1993, le SAHMO devient membre de l'ASBL ASAH (Association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées) et s'enrichit ainsi de l'expérience de ses collègues de Wallonie et de Bruxelles.

En 1994, un 4^e agent est engagé pour renforcer le service.

Le 1^{er} décembre 1995, suite au décès de Max JORIS, c'est Suzanne DUROY qui coordonne le service.

En 1996, Suzanne DUROY est secondée par Laurence CLAMAR.

En 1997, Laurence CLAMAR est remplacée par Magali VANDER BORGHT. LE SAHMO est représenté au sein des deux Commissions subrégionales de coordination de l'AWIPH pour la province de Luxembourg.

En juillet 1999, la coordination du service est assurée par Patrick HENDRICKX. L'équipe est renforcée par deux agents : Catherine SIMON et Nathalie DOUNY. C'est cette année-là que le service va évoluer : les objectifs sont affinés ainsi que la méthode de travail et l'organisation interne du service.

En 2003, lors de l'arrivée de Monsieur Jean-Marie CARRIER au sein du Collège provincial et du Département des Affaires Sociales et Hospitalières, il est décidé de créer un nouveau service d'aide à l'intégration en faveur des personnes autistes, UTILUX, afin de pouvoir répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de familles luxembourgeoises.

Afin de pouvoir bénéficier d'une infrastructure, d'un encadrement administratif et d'une organisation déjà existante, UTILUX est attaché au SAHMO.

En juillet 2009, les deux services sont intégrés dans une nouvelle structure, le DHAMO.

Patrick HENDRICKX en est le Directeur.

Le DHAMO est totalement intégré dans le circuit associatif luxembourgeois et collabore avec plusieurs services sociaux et associations. Trois associations sont d'ailleurs hébergées dans les locaux du DHAMO :

1. La Maison des Sourds de la province de Luxembourg,
2. l'Espace Informatique Malvoyance,
3. le Service ambulatoire de santé mentale pour personnes sourdes.

Pour l'année 2012, le DHAMO s'est fixé quelques objectifs :

- continuer à veiller à la pérennité de cette Commission provinciale Handicontacts ;
- participer au développement de l'ASBL « Espace informatique malvoyance » ;
- réaliser un outil de communication « vidéo » pour la promotion du travail d'accompagnement en milieu ouvert ;
- organiser un voyage d'études au Québec pour rencontrer les responsables et les acteurs de différents projets confirmés ou innovateurs visant le développement de l'autonomie et l'intégration sociale des jeunes et adultes présentant des troubles envahissants du comportement.

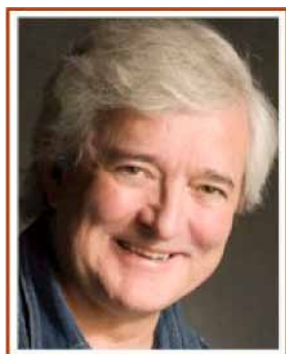


Monsieur le Député Jean-Marie CARRIER inaugure les nouveaux locaux, de gauche à droite, Patrick HENDRICKX, Directeur du DHAMO, les députés provinciaux Daniel LEDENT, Philippe GREISCH, René COLLIN, Isabelle PONCELET, Pierre-Henry GOFFINET, Greffier provincial.



Les travaux des différents ateliers artistiques animés par le SAHMO ont été exposés.

Conférence « Le secret des couples heureux »



Dans la continuité de son cycle de sensibilisation sur le « divorce égalitaire », le Service Egalité des Chances du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg a organisé une soirée unique en province de Luxembourg. La salle était comble le 24 octobre dernier à l'ULG

d'Arlon pour d'aborder la problématique des difficultés à vivre à deux, à être un couple...

Le temps d'une soirée exceptionnelle, plus de 130 personnes ont pu découvrir les réalités quotidiennes auxquelles doivent faire face les couples, les différences fondamentales homme – femme avec **le conférencier de réputation internationale Monsieur Yvon DALLAIRE.**

Le psychologue canadien, sexologue et auteur, est venu nous dresser une cartographie d'une dispute de couple : « La plus grande illusion sur le couple est que le couple rend heureux. La réalité est que la vie à deux constitue le creuset de nombreuses crises et conflits. À peine 20 % réussissent à les surmonter, les autres divorcent ou se résignent...

Nous sommes laissés à nous-mêmes pour apprendre les choses les plus importantes de la vie. Pas étonnant que si peu réussisse ».

Cartographie d'une dispute de couple décrit les neuf moments critiques de la vie d'un couple et les six sources de conflits trop souvent insolubles.

Les participants ont pu ainsi trouver des stratégies pour apprendre à gérer ces conflits et différents « secrets » partagés par tous les couples heureux à long terme.

Monsieur DALLAIRE sera de retour en printemps 2012, en espérant qu'il revienne faire un petit tour en province de Luxembourg vu les nombreuses demandes du public...



Séance de dédicaces.

Matinée de formation à l'attention des A.S.B.L.

Bien qu'il ne soit pas encore assez reconnu, le volontariat joue un rôle essentiel au service de la société dans notre pays. Avec près d'un million et demi de bénévoles et plus de 17.000 associations, aujourd'hui, le volontariat touche surtout la population féminine, dans les tranches d'âge de 40 à 70 ans, et les jeunes de 15 à 20 ans au sein des mouvements de jeunesse, mais les choses changent. Les bénévoles d'aujourd'hui sont plus souvent des personnes actives sur le marché de l'emploi qui désirent allier travail et engagement social. Cette évolution est positive mais insuffisante. Il faut une impulsion supplémentaire pour inciter l'ensemble de la population, hommes et femmes, actifs ou non, à s'engager, à la mesure de chacun, pour le bien-être de la collectivité.

D'ici 2020, près des trois quarts des emplois relèveront du secteur des services, que ce soient les services aux entreprises, les soins de santé et l'action sociale, les services aux personnes, l'éducation permanente et l'enseignement. Dans plusieurs de ces domaines, de nombreux volontaires sont actifs et rendent de précieux services.

Cependant, pour être efficace, la solidarité a besoin d'une forme d'encadrement.

C'est pourquoi l'A.S.B.L. Besace (organisation de jeunesse reconnue par la Communauté française) et le Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg du Député Jean-Marie CARRIER, a proposé une matinée de formation à destination des associations intéressées. Cette formation a permis d'éclairer les responsables d'ASBL sur les défis auxquels ils font face au quotidien.

Trois thèmes principaux ont été exploités dans trois ateliers distincts animés par des experts :

- La fiscalité par M. Roland ROSOUX : de la TVA à l'impôt des personnes morales ou des sociétés, en passant par les droits d'enregistrement, la taxe compensatoire aux droits de succession, la matière est complexe et les conséquences lourdes pour l'association qui ne la maîtrise pas. Une attention toute particulière a été portée à l'optimisation fiscale et sociale des dirigeants et volontaires des associations.
- La responsabilité par M. Olivier BINET : la responsabilité de l'association est d'une importance capitale et revêt de multiples aspects (civil, pénal, de droit des assurances,...) qu'il faut maîtriser, ce qui n'est pas toujours simple pour les associations qui ne bénéficient pas de l'expertise d'un juriste à temps plein.

- L'audit par M. Christophe BOERAEVE : Le secteur associatif est soumis à de nombreuses réglementations. La transparence y est primordiale, dans le cadre de la relation de confiance que l'association entretient avec ses donateurs et sponsors. Elle passe par une comptabilité excellente, par la traçabilité des sommes reçues, par l'amélioration des bonnes pratiques et par la lisibilité des informations publiées.



Cette matinée a été organisée au CUP de Bertrix et M. Daniel LEDENT nous a fait l'honneur de sa présence. 80 personnes ont participé à cette demi-journée qui a été enrichissante pour chacun. Les questions-réponses et le débat ont pu se poursuivre l'après-midi autour d'un brunch.

Du 4 au 19 novembre 2011, la Fondation MERCI a organisé son premier Festival Citoyen.

Pourquoi organiser un tel festival ?

Tout d'abord, la Fondation MERCI tient à entrer activement dans la société. Travail de mémoire et éducation à la citoyenneté sont ses deux mots d'ordre. Le Festival Citoyen répond donc à la deuxième mission de la Fondation. Ensuite, il est important pour la Fondation MERCI d'interpeller, d'insuffler une réflexion, d'encourager à la critique et d'insister sur nos responsabilités en tant que citoyens.

Parce qu'il n'y a pas qu'une seule façon de parler de la citoyenneté ; parce qu'il est important de s'adresser à chacun et chacune d'entre nous, sans distinction d'âge ni de formation ; il était indispensable de proposer des activités multiples et variées lors du Festival Citoyen.

Ce festival programmait un voyage, une exposition, une séance d'information, du théâtre, une promenade sur les traces de 14-18, une causerie, un souper. Composé d'activités gratuites et variées dans plusieurs endroits de la province, le Festival Citoyen a bénéficié de divers partenariats dont un avec le DASH.

Vu le succès rencontré, une nouvelle édition du Festival Citoyen est envisagée l'année prochaine.

Expo photos : « Réfugiés, histoires européennes »

Accompagnée de panneaux explicatifs, cette exposition est consacrée aux différents parcours de personnes réfugiées en Europe. Ces photographies de réfugiés ont été prises par l'agence Magnum, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) ou par les réfugiés eux-mêmes.

Elle fut présente du 4 au 19 novembre 2011 à la bibliothèque provinciale de Marche-en-Famenne. Son vernissage s'est déroulé le lundi 7 novembre à 18h, en présence de Monsieur Philippe COURARD, Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté ; Monsieur Paolo ARTINI, Représentant adjoint du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés pour la Western Europe ; Monsieur Daniel LEDENT, Président du Collège provincial et de Monsieur Philippe GREISCH, Monsieur Jean-Marie CARRIER, Monsieur René COLLIN, députés provinciaux. Tout le monde a salué l'initiative et le travail accompli



La Fondation MERCI au service des citoyens

La Fondation MERCI, Maison Européenne pour le Rayonnement de la Citoyenneté, est une fondation d'utilité publique créée en juillet 2006 par la Province de Luxembourg. En lui donnant naissance, les dirigeants de la Province de Luxembourg lui ont attribué deux missions : d'une part, assurer la perpétuation du travail de mémoire et d'histoire et, d'autre part, rapprocher les citoyens de leurs institutions.

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation MERCI entreprend divers projets : expositions, voyages, publications, animations scolaires, centre de documentation, séminaires, rencontre et témoignages, visites de lieux d'histoire, un festival citoyen, etc.

En 2010, la Fondation MERCI a été reconnue Centre labellisé relatif à la transmission de la mémoire par la Communauté française de Belgique.



Place du Fays 13
6870 Saint-Hubert
061/61 00 54 (possibilité de visites guidées sur réservation)
info@lamerici.be
www.lamerici.be

Festival de théâtre social – édition 2011

Le Département des Affaires Sociales et Hospitalières et le Département de l'Enseignement, de l'Education et de la Culture de la Province de Luxembourg en collaboration avec la Maison de la Culture Famenne Ardenne ont organisé en septembre dernier la seconde édition du Festival de Théâtre Social.

Ce festival a été créé pour faire connaître les créations de nos compagnies luxembourgeoises et susciter l'envie auprès des professionnels de les utiliser et impulser ainsi une dynamique de changement dans laquelle le social et le culturel se rejoignent pour engendrer un véritable débat citoyen.

Bien que le principe soit resté le même, à savoir la découverte en un seul lieu de ces spectacles et la rencontre avec leurs auteurs, quelques nouveautés ont été proposées au public :

- une journée supplémentaire avec des spectacles venus d'autres provinces et portant sur un même thème, cette année, la crise
- un spectacle chaque soir
- un partenariat avec Ciné-Marche qui a permis de découvrir des documentaires thématiques et de rencontrer leur réalisateur
- un espace de rencontre avec les acteurs sociaux et la présentation d'outils pédagogiques en rapport avec les thèmes développés par les différents spectacles ainsi que la mise à disposition d'une bibliographie thématique.

Pas moins de 723 réservations pour ces trois journées riches en découvertes.

Rendez-vous en 2013 pour une nouvelle édition !



« Silence, on passe... le retour » par la Cie du Bout du nez



« Le spectacle « Pauvretés » proposé par la Compagnie Alvéole



Un moment d'échanges et de découvertes

Demandez-le programme !

Le programme présentant la fiche technique de tous les spectacles du festival est toujours disponible. Le Centre de documentation du SEDS a réalisé une bibliographie thématique pour chaque spectacle ou documentaire diffusé. Elle est publiée dans ce document.

Vous pouvez obtenir ce document gratuitement à l'adresse ci-dessous.

Contact : 063 212 752 ou 063 212 298 ou
se ds@province.luxembourg.be

Campagne du Ruban Blanc 2011



La campagne du Ruban Blanc, campagne de sensibilisation à la violence faite aux femmes, est née en 1989 au Québec par la volonté de quelques hommes de dénoncer les faits de violence dont sont encore victimes les femmes à notre époque.

Différentes actions ont été menées dans ce contexte.

Ruban blanc humain

Pour le réaliser, un appel a été lancé à tous les hommes qui souhaitaient se mobiliser pour dire : « **STOP AUX VIOLENCES ENVERS LES FEMMES!** ».

Les dames ont également été conviées à assister à cette mobilisation des hommes.

Près de 500 personnes (hommes et femmes confondus) se sont réunies pour constituer ce ruban blanc humain géant. Celles-ci ont revêtu un poncho blanc afin d'uniformiser de façon certaine la couleur du ruban.

Quelques personnalités de notre province se sont mobilisées :

le groupe Cré Tonnerre, parrain de la campagne, les écrivains Armel Job, Guy Denis, Claude Raucy, et d'autres, l'Athletic Club Dampicourt, (Godefroid du Sport) ; Mr Koenig (Godefroid du Développement Durable), Elodie Dejardin (Miss Luxembourg 2012), Marcel Javaux (ancien arbitre et consultant de Studio 1 sur la RTBF), Thibault (chanteur pour enfants), les Mâles de Mer, Michaël Elperding (acteur), ...

L'Institut Technique Etienne Lenoir a fait de cet événement un projet d'école.

Concert gratuit

Le **samedi 26 novembre dès 16h**, des artistes se sont mobilisés pour la campagne sur la Place aux Foires de Marche-en-Famenne pendant plus de 7 heures.

Plus de 1500 personnes ont assisté aux concerts de **Cré Tonnerre** (les parrains de la campagne depuis de nombreuses années) mais aussi de **Marka, Mâles de Mer, Up2Now, Coco Argentée, Namur All Stars, Mamz-L et Cannon Ball Plays Supertramp.**

Jean-Luc de Sttella a chanté également deux titres en compagnie de Cré Tonnerre...

Tout au long de ce concert, des interventions théâtrales destinées à sensibiliser le grand public ont été assurées par la Compagnie Alvéole Théâtre.

Par ailleurs, cinq des formations ont interprété dans leur répertoire une chanson en lien avec la problématique. Ces chansons se retrouvaient dans le parolier distribué au public. Cet objet souvenir contenait également des pistes d'orientations par rapport à la violence envers les femmes.

Cette initiative d'envergure a été possible grâce à un partenariat efficace (Ville de Marche, le Service de la Diffusion et de l'Animation Culturelles, l'aide des membres des Plateformes Violences Conjugales), ce qui a permis de proposer pas moins de 7 heures de concert gratuit au public.

Action de sensibilisation envers les 16 clubs de 1^{ère} provinciale de football

Chaque membre de ces équipes a porté un brassard floqué d'un ruban blanc durant la campagne. De plus, des bâches ont été placées aux abords des terrains. Par ailleurs, une distribution de pin's, symboles de la campagne, ainsi que des communications orales ont eu lieu lors de la plupart des matches se jouant durant la campagne.

Et encore,...

D'autres actions et événements se sont déroulés.

12.000 pin's ont été distribués lors de différentes actions tout au long de la campagne.

Un stage de défense verbale a été organisé pour les femmes adultes et pour les professionnels.

Les bus TEC circulant sur le territoire de la province de Luxembourg ont accueilli des affiches d'annonce du concert et de sensibilisation par rapport à la campagne.

Un ciné débat autour du film « **Ne dis rien** » a été organisé à Libramont le 08 décembre. Ce film illustre très bien la violence conjugale et a servi de support au débat animé par le Collectif Violence Familiale et Exclusion(CVFE).

La violence mise en scène : une pièce de théâtre qui peut tourner dans la province.

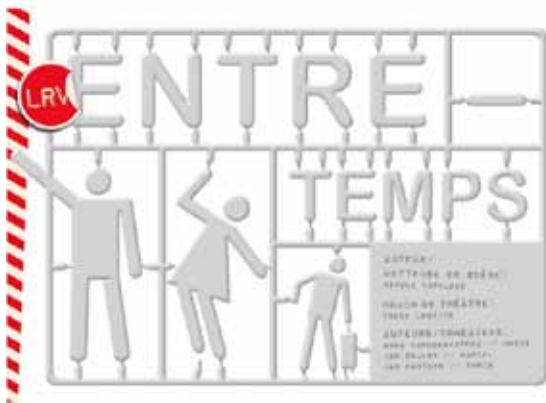
La pièce de théâtre « **Entre-temps** », initiative de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, en partenariat avec L.R.V.-Producties, a été présentée à Virton fin novembre.

À travers la trame de cette histoire, des questions se chevauchent, des pistes de réflexion sont lancées, le débat s'ouvre et la dialogue s'installe.

Afin que la violence entre partenaires ne soit plus banalisée, ce spectacle s'adresse tant aux jeunes qu'aux adultes. La pièce se veut choquante, réaliste et interactive.

L'objectif d'une telle démarche ? Sensibiliser mais aussi proposer aux partenaires et à toute autre personne intéressée de commander la pièce afin qu'ils puissent sensibiliser directement leur public.

Cette pièce est disponible via L.R.V.-Producties vzw 0475/290.172 – sigrun.jorissen@skynet.be.



Merci aux partenaires

- Aux côtés du Service Égalité des Chances du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg sous la responsabilité de Monsieur le Député Jean-Marie CARRIER, de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il faut citer un ensemble de partenaires qui ont permis à ces différentes activités de se dérouler :

- Les 16 clubs de football de la 1^{ère} division provinciale ;
- Les Services provinciaux du SDAC et de la DST ;
- Les villes d'Arlon et de Marche ;
- Les plateformes violences conjugales des arrondissements d'Arlon, de Neufchâteau et de Marche ;
- Le Service Régional d'Incendie d'Arlon ;
- La Maison de la Culture d'Arlon
- Le cinéma l'Écran à Libramont ;
- Le TEC ;
- Les sponsors : Valvert, Voo, Arc-en-Ciel, Skygaume, Localux, Vigicore



Grâce aux pompiers d'Arlon, une magnifique vue du ruban blanc humain.



Marka



A l'avant-plan, Jean-Luc de Stella en compagnie de Cré-Tonnerre, nouvelle formule.



Monsieur le Député Jean-Marie CARRIER, à l'avant-plan, entouré d'une partie des organisateurs.

MIRELUX

La Mirelux a pour mission principale de mettre en œuvre des actions d'insertion et d'accompagnement à destination du public cible, en vue de le conduire vers un emploi durable et de qualité. Ces actions comprennent également des périodes d'accompagnement dans l'emploi visant la bonne intégration et la stabilité des travailleurs.



Afin d'atteindre cet objectif, la MIRELUX travaille selon 2 dispositifs méthodologiques :

La Formation Alternée

Dispositif de formation professionnelle courte. La MIRELUX gère l'ensemble du projet et est le lien entre les entreprises, les opérateurs de formation et les demandeurs d'emploi.

Le Job coaching

Dispositif d'accompagnement personnalisé, individuel et/ou collectif vers et dans l'emploi. Il s'agit de mettre en valeur les ressources et le potentiel des bénéficiaires et de leur décrocher des offres spécifiques.

Le public cible est toute personne qui répond à une des conditions suivantes :

- être demandeur d'emploi inoccupé n'étant plus soumis à l'obligation scolaire et ne disposant ni du CESS ni d'un titre équivalent ou bénéficiant d'allocations de chômage / d'attente pendant deux ans précédant la date de la convention ou réintégrant le marché de l'emploi ;

- être bénéficiaire d'un revenu d'intégration ou de l'aide sociale ;
- être réfugié reconnu en Belgique ;
- être en possession d'une décision de l'AWIPH ouvrant le droit à des interventions.



Sur dérogation, des actions spécifiques peuvent être organisées pour des personnes ne répondant pas à nos critères.

Les partenaires de la MIRELUX sont le P'tit Routard de l'Emploi, le Forem, la Région wallonne, le Fonds Social Européen, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, Carrefour Emploi Formation, la Province de Luxembourg, INTERREG, les opérateurs de l'Insertion socio-professionnelle (ISP) et les entreprises.

Renseignements :



Madame Béatrice COURTY, Directrice
7, Rue des Alliés - 6800 Libramont
Tél : 061 313 999 - Fax : 061 315 800
E-mail : mirelux.asbl@swing.be

Interview Annie DEVOS



Annie DEVOS parle avec les mains. Son visage est bien connu sur TV Lux où elle signe l'Hebdo, une fois par semaine. Professeur de langue des signes et interprète, elle est également très présente bénévolement au sein de la Maison des Sourds de la province de Luxembourg.

A 54 ans, elle ne s'ennuie jamais et veut continuer à apprendre de l'autre et à faire avancer les choses.

Annie DEVOS, dynamique et joviale, nous emmène dans l'univers des personnes sourdes qu'elle côtoie depuis 34 ans.

Annie DEVOS, de quelle manière avez-vous rencontré le monde des sourds ?

L'histoire commence comme ceci. Dans le village de Beauraing où j'ai grandi, il y avait un cordonnier sourd qui habitait avec sa femme sourde et ses deux enfants sourds également. J'adorais aller dans cette cordonnerie où toute la famille communiquait par des signes que je voyais comme des papillons dans l'espace.

J'ai su, à ce moment-là, que je voulais travailler avec des personnes sourdes.

J'ai suivi des études d'éducatrice et, à la fin de celles-ci, à l'âge de 20 ans, j'ai été engagée à l'IRSA à Bruxelles (Institut Royal pour Sourds et Aveugles). Notre mission était d'accompagner et de soutenir le développement et la formation d'enfants ou d'adultes atteints de troubles de la vue, de l'ouïe, du langage ou de troubles instrumentaux afin que chacun puisse vivre son autonomie et son intégration de manière optimale.

A cette époque, la langue des signes était interdite et les sourds devaient oraliser. Ce qui était complètement ridicule. C'était mon avis. Comment pouvaient-ils faire autrement pour se comprendre ?

Je travaillais avec des jeunes de 13-14 ans qui signaient quand même entre eux. J'ai commencé à apprendre la langue des signes comme ça. Au début, les jeunes étaient réticents à mon égard. Ce n'était pas habituel pour eux d'avoir un adulte qui s'adresse à eux en signant. J'ai d'ailleurs été convoquée chez le directeur pour me rappeler que la langue des signes était interdite mais j'ai continué à l'utiliser et à l'apprendre.

Ces jeunes se sont d'ailleurs retrouvés dernièrement dans un restaurant à Nivelles et ils m'ont invitée. C'était très émouvant.

Pourquoi la langue des signes était-elle interdite ?

Au 18^e siècle, en France, l'abbé de l'Epée a tenté de codifier la langue des signes en voyant deux jumelles sourdes communiquer entre elles par gestes. Il a regroupé les enfants sourds pour les instruire et notamment leur apprendre le catéchisme. Il a créé la première école pour sourds au monde.

Ensuite, le monde médical a décrété que les sourds devaient parler. Cette interdiction date de 1880 lors d'un Congrès à Milan. On n'a pas demandé l'avis des sourds qui n'étaient d'ailleurs pas représentés à ce Congrès. Les conséquences de cette interdiction est, que, pendant une centaine d'années, il n'y a plus eu ni école ni enseignement accessibles aux personnes sourdes, dans leur langue : la langue des signes. Cela a duré une centaine d'années.

En Belgique, la langue des signes est reconnue officiellement depuis octobre 2003 par la Communauté française. Elle est enseignée comme les autres langues depuis les années 1980. Les Etats-Unis n'ont pas adhéré à cette interdiction et les choses sont beaucoup plus développées et avancées là-bas que chez nous.

Au début de mon boulot à l'IRSA, ça me pesait d'aller réveiller les enfants le matin, de devoir ouvrir les rideaux et les secouer. C'était une intrusion de ma part ! Aux Etats-Unis, ils utilisaient déjà des systèmes de flash lumineux pour le réveil. Lors d'un voyage en Californie et d'une visite du Grand Canyon, on nous a fait attendre 5 minutes sur le côté, puis un guide

utilisant la langue des signes nous a pris en charge alors que cela n'était pas du tout prévu ! Ce genre de choses n'existe pas encore chez nous !

Quelle était la situation en province de Luxembourg pour les personnes sourdes ?

Il n'existait rien du tout. Je reviens quelques instants sur Bruxelles pour arriver en province de Luxembourg. Avec des collègues de l'IRSA, nous avons créé à Bruxelles une structure supervisée pour les jeunes sourds afin de les aider à se prendre en charge, à gérer un budget, etc. J'y passais deux jours par semaine

Puis, j'ai eu envie de voir grandir mes enfants, j'ai une fille de 19 ans et un garçon de 17 ans, et j'ai pris une pause carrière. J'en ai profité pour peaufiner mon apprentissage de la langue des signes à Namur et suivre une formation complète en cours du soir.

Parmi les jeunes que j'encadrais, certains étaient originaires de la province de Luxembourg et me disaient « Quand on aura fini ici, on n'aura rien. Il n'existe rien pour nous dans le fond de la province de Luxembourg ». Par hasard, une amie m'a présenté Catherine SIMON et Fabrice ADAM. Ils avaient également le souhait de créer une structure pour les sourds. Avec d'autres personnes, dont des anciens élèves de l'IRSA, nous avons créé, ensemble, la Maison des Sourds en mars 2001.

Nous avons tous travaillé sur un même pied d'égalité, entendants et non-entendants. J'aime beaucoup la chanson « Ensemble, même si on est différents » de Pierre RAPSAT. C'est vraiment l'idée de la Maison des Sourds.

Quand j'ai quitté l'IRSA et Bruxelles, vers 1997, je me suis installée dans le village de Sevry dans la commune de Beauraing en province de Namur. C'est le village de ma grand-mère, il est calme et ressourçant. Je m'estime être du sud de la Belgique.



*« Cette émission a permis aux sourds de se sentir citoyens et responsables. »
(A propos de l'Hebdo sur Tv Lux)*

Comment les choses se sont ensuite développées en province de Luxembourg ?

Les cours en langue des signes ont été développés via les écoles de promotion sociale de Libramont, Marche-Bastogne, Athus et Vielsalm. Nous ne sommes que quatre professeurs, trois sourds et une entendante. Je donne cours à Libramont depuis une

dizaine d'années.

Le public est majoritairement issu du monde social : assistant social, psychologue, instituteur, logopède, aide soignant, etc. Nous avons également comme élèves des personnes qui ont une personne sourde dans leur famille.

J'ai rencontré beaucoup de bonnes personnes au bon moment.

A la même époque, un peu avant l'année 2000, j'ai rencontré Christophe THIRY, par hasard. TV Lux existait depuis peu et Christophe voulait une traduction en langue des signes. Cette volonté existait déjà à l'origine de la création de TV Lux mais cela n'était pas réalisable financièrement. Un mécène privé nous a donné un coup de pouce pour démarrer la traduction gestuelle puis nous avons été, et nous sommes toujours, subsidiés par la Région wallonne et la Province de Luxembourg, via le Département des Affaires Sociales et Hospitalières de Jean-Marie CARRIER. Cela fait maintenant 10 ans que l'Hebdo est traduit. Cette émission est diffusée tous les week-ends et est un résumé de l'actualité de la semaine.

Comment l'Hebdo est perçu par les personnes sourdes ?

L'Hebdo est très important pour les sourds. Ça leur permet de rompre l'isolement. Peu de personnes sourdes aiment lire car elles manquent de vocabulaire. L'info passe par les yeux, par leur langue. La traduction gestuelle de l'Hebdo a eu beaucoup de répercussion dans le monde des sourds. Certains sont sortis de chez eux en apprenant sur l'Hebdo que le village voisin organisait une brocante, des contacts se sont noués, etc. Cette émission a permis aux sourds de se sentir citoyens et responsables. L'Hebdo est maintenant disponible sur Internet et nous avons des réactions de personnes sourdes des autres provinces qui nous envient.

Cela pourrait s'étendre à toutes les télévisions locales de Belgique mais ça ne marche pas. Télé Bruxelles a essayé mais cela n'a duré que quelques semaines. Il a fallu une volonté du monde politique et un véritable travail d'équipe avec la Maison des Sourds, les journalistes et les techniciens de TV Lux soutenus par la Province. On me voit signer à l'antenne mais c'est un groupe de 5 à 6 personnes qui travaillent avec moi. On fait régulièrement des évaluations pour améliorer le concept.

Peut-on dire, avec ou sans modestie, que la province de Luxembourg a une longueur d'avance dans ce domaine ?

Tout à fait ! Il existe des Maisons des Sourds partout en Belgique mais il y a une dynamique particulière chez nous car nous avons décidé de travailler ensemble, entendants et non-entendants, ce qui n'est pas forcément le cas partout. On ne fait pas de différence, nous sommes respectueux et à l'écoute les uns des autres. Nous sommes clairement enviés par les autres structures.

La Maison des Sourds est tout le temps en mouvement.

Grâce à la Maison des Sourds, un projet de théâtre a été lancé via Dorianne BIANCHI. Robin ROSMAN du Théâtre Chocolat d'Athus a été interpellé par le fait que les sourds ne pouvaient pas avoir accès à ses spectacles. Il a relevé le défi et, pour la quatrième année consécutive, je signe ses spectacles. C'est du boulot mais c'est très gai !

Nous sommes aussi présents au Festival du Conte de Chiny depuis une dizaine d'années. On traduit quatre à cinq spectacles par jour.

La Maison des Sourds a permis aux sourds d'avoir accès à la culture. Avant, ils restaient chez eux à s'ennuyer ou allaient à Liège ou à Bruxelles où, là, des structures développaient l'une ou l'autre chose pour eux.

La Maison des Sourds devient vraiment une référence, même en dehors de nos frontières. Au moins une fois par semaine, j'ai un coup de téléphone d'une personne qui souhaite poser une question sur les cours en langue des signes ou d'un parent d'un enfant sourd, etc. Tant mieux, ça veut dire qu'on est compétent et utile ! Chapeau à Catherine SIMON, la responsable !

On vous a également vue sur la scène des Francofolies de Spa en juillet dernier. Comment cela s'est-il passé ?

Je travaille également comme indépendante complémentaire auprès du Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie (SISW). Les Francofolies ont une politique d'accessibilité envers les personnes différentes comme les aveugles, les autistes, les personnes à mobilité réduite et les sourds. Le SISW a été contacté pour signer les chansons de certains artistes.

Peu d'interprètes acceptent, car c'est un boulot de fou et ce n'est pas bien rémunéré par rapport au travail réalisé. Il faut s'imprégner des textes, de la musique, retravailler les textes en langue des signes, etc. Pour préparer une chanson, il faut entre 5 et 7 heures de

travail ! Il faut aussi gérer le fait de se retrouver sur scène en face de 10.000 personnes qui hurlent ! Mais c'est une aventure extraordinaire et un formidable travail d'équipe. J'ai signé les concerts de Stanislas, Pascal Obispo, Peps, Cœur de Pirate, Christophe Maé, Stromae, etc.

Actuellement, quels sont les enjeux au niveau de l'intégration des personnes sourdes ?

Nous allons travailler à la sensibilisation des professionnels de l'emploi et de la formation comme le Forem, l'Onem, les syndicats, etc. pour qu'ils puissent accueillir les sourds dans de bonnes conditions et être bien informés des réalités et des possibilités existantes. Sur de fausses idées, certains métiers leur passent complètement sous le nez alors que certains sourds travaillent comme contremaître et d'autres en qualité d'ouvrier indépendant dans les parcs et jardins !

Nous avons également un projet sur les différents sites des hôpitaux luxembourgeois. Nous allons présenter en langue des signes, via une vidéo aux entrées ou dans les salles d'attente, etc. les différents services hospitaliers, leur fonctionnement, l'accueil, etc.

De nouveaux postes de garde médicale vont aussi être lancés en province de Luxembourg et nous nous interrogeons actuellement pour savoir comment les personnes sourdes peuvent les contacter et comment appeler au secours. Une réflexion est en cours.



« On commence à vieillir quand on a fini d'apprendre » (Proverbe chinois)

Qu'est-ce qui vous motive ?

Le plaisir du résultat, de la rencontre, du travail en équipe, des avancées, des échanges. Je me lève tous les matins avec beaucoup de plaisir parce que comme le dit un proverbe japonais : « On commence à vieillir quand on a fini d'apprendre ». J'ai encore tant de choses à apprendre et à faire. Je n'ai pas peur de vieillir, allons-y ! Je ne m'ennuie jamais. Cela fait 34 ans que je suis dans le monde des sourds et j'ai vu des évolutions et des révolutions. Les mentalités changent sur le long terme. Dans la rue, on ne voit pas qu'une personne est sourde, contrairement à une personne aveugle par exemple. Grâce à toutes ces avancées, on a un autre regard sur la personne sourde qui habite dans sa rue. On ne la regarde plus comme

quelqu'un qui fait peur avec des grands signes. On la voit comme une personne qui a une autre langue. Point barre. Les sourds le disent aussi.

J'ai beaucoup voyagé partout dans le monde et j'ai fait de belles rencontres. Cela m'a ouvert l'esprit aux différentes cultures, au respect mutuel, à la compréhension de l'autre. Quand on est attentif à ça, ça règle déjà pas mal de problèmes entre les êtres humains. Tous ces voyages et ces rencontres m'ont permis aussi d'être plus tolérante. Ça m'a confortée dans l'idée qu'il est nécessaire de comprendre l'autre et d'être comprise de lui. Peu importe la communauté. J'espère que les jeunes vont prendre la relève au niveau de la Maison des Sourds et aussi du SISW !

Si vous étiez un livre ?

J'aime lire. Je lis beaucoup. J'ai des livres dans tous les coins de ma maison. Je fais partie du Comité de lecture du Prix Versele (Ligue des Familles) et je lis plus d'une centaine de livres par an. Je ne saurais pas choisir, je suis une bibliothèque !



<http://lepetitblogdesoursonsverts.blogspot.com/2011/04/prix-versele-2011.html>

Si vous étiez une ville ?

Istanbul pour le choc des cultures, de l'orient, de l'occident, de l'Europe, de l'Asie. Il y a, là, une richesse



incroyable et les gens sont adorables. J'aimerais bien y retourner.



Si vous étiez une chanson ?

« Ensemble » de Pierre Rapsat.

Si vous étiez un animal ?

Une marmotte au début de l'hiver, un chat pour la partie indépendante de son caractère et un oiseau



migrateur pour les voyages.

Auteur : Sylvain HAYE, prise dans les Pyrénées

Appel aux candidatures Renouvellement des mandats des membres des Commissions subrégionales de coordination de l'AWIPH

Le Comité de gestion de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées) procède au renouvellement des mandats des membres de ses Commissions subrégionales de coordination.

Au nombre de 13, ces Commissions travaillent sur un territoire défini. Composées de 3 catégories de membres (représentants des usagers, des services généraux et des services spécialisés), ces Commissions ont pour principales missions :

- de procéder au relevé des besoins non rencontrés par les personnes en situation de handicap dans chaque sous-région ;
- détablir des priorités de travail sous-régionales qui prennent en compte les besoins non rencontrés de la population et les spécificités locales ;
- de fournir aux instances de l'AWIPH des informations utiles, et concertées au niveau local, sur les priorités sous-régionales à rencontrer ;
- d'établir des partenariats en vue de l'élaboration de solutions transversales et innovantes.

Une large participation des usagers, des services généraux et spécialisés aux Commissions subrégionales :

- garantit une meilleure connaissance et un relais des besoins de toutes les personnes en situation de handicap et de leur famille, quels que soient le handicap, l'âge ou la situation de la personne ;
- favorise la transversalité des prises en charge et des interventions, quel que soit le lieu de vie des personnes handicapées ;
- assure aux services généraux le développement de collaborations adéquates avec les services spécialisés de proximité afin de mieux prendre en compte les besoins du public fragilisé par le handicap ;
- améliore la concertation au niveau local.

Les travaux des Commissions subrégionales ont permis d'aboutir à la mise en œuvre de projets concrets et innovants sur le territoire wallon, tels que les initiatives en faveur de l'accueil de la petite enfance, le répit pour les familles et les personnes en situation de handicap, les Cellules mobiles d'intervention pour les personnes dites « à double diagnostic », ...

Les Commissions subrégionales sont également à l'origine de projets tels que le répertoire loisirs et handicap, le développement des Handicontacts, ...

Pour plus d'informations sur la répartition des 13 Commissions subrégionales sur le territoire de la Région wallonne, leurs missions et leur rôle, ainsi que pour télécharger le formulaire de candidature, rendez-vous sur le site internet de l'AWIPH (<http://www.awiph.be>).

Le présent appel à candidature se clôture le 15 février 2012.



Le FORMULAIRE DE CANDIDATURE est à renvoyer pour le 15 février 2012 par courrier à :

AWIPH

Coordination des Commissions subrégionales

Rue de la Rivelaine, 21

6061 CHARLEROI

Ou par mail à : comsub@awiph.be

et par fax au 071 205 169

Les missions des Commissions subrégionales

- Elles procèdent, au niveau de leur ressort, à l'étude des **besoins** des personnes handicapées en termes de services.
- Elles activent les **collaborations** entre tous les **acteurs** concernés par l'intégration sociale et soutiennent le travail en réseau ainsi que les partenariats locaux.
- Elles visent à promouvoir une **politique active dans leur ressort**, notamment en dressant un plan subrégional de coordination et d'intervention des services en faveur des personnes handicapées.
- Chaque Commission concentre son action sur un **territoire spécifique**. Elle se réunit périodiquement pour développer des **projets de proximité dans une logique de concertation, de coopération et de partenariat en faveur des personnes handicapées**.

Ces Commissions subrégionales de coordination sont composées :

- de personnes en **situation de handicap** ou de leurs représentants (associations)
- de personnes issues des **services spécialisés** (institutions, enseignement spécial, services ambulatoires ...)
- de personnes issues des **services généraux** (communes, C.P.A.S., hôpitaux, services sociaux, sociétés de logement, FOREM ...)

Une **Cellule de coordination**, installée à l'Administration centrale de l'AWIPH, accompagne les 13 Commissions dans leurs travaux, leur apporte un soutien méthodologique, documentaire ainsi que logistique et veille à la circulation des informations, suggestions et problématiques émanant des acteurs de terrain.

Contact :

Jean-Marc Hurdebise

Tél. : 071 205 843

Fax : 071 205.169

E-mail : jm.hurdebise@awiph.be

Nouvelle mission du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées a été ratifiée par la Belgique et est entrée en vigueur le 1er août 2009. Cette Convention offre un nouveau levier pour la défense des droits des personnes en situation de handicap. Si elle ne crée pas de nouveaux droits, elle réaffirme haut et fort que les personnes en situation de handicap doivent pouvoir jouir de tous les droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels. La non-discrimination et l'accessibilité font partie des principes généraux de la Convention. Conformément à l'article 33, §2 de la Convention, un ou plusieurs mécanismes indépendants devaient être désignés ou créés en vue de la promotion, de la protection et du suivi de l'application de la Convention. En juillet de cette année, l'Etat belge, les Régions et Communautés ont désigné le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme pour assumer cette tâche.

Ce nouveau mandat confère au Centre les missions suivantes :

- la promotion : informer, sensibiliser, former les personnes handicapées, leurs organisations, les autorités, les acteurs privés et le grand public sur le contenu et les conséquences de la Convention et de son protocole;
- la protection : fournir des avis juridiques et un soutien aux (groupes de) personnes dont les droits, découlant la Convention, ont été violés;
- le suivi : veiller à ce que la législation et la réglementation belges soient harmonisées en conformité avec la Convention afin que les dispositions de celle-ci soient respectées dans la pratique.

La création d'un nouveau service et d'une commission d'accompagnement.

Afin d'accomplir sa nouvelle mission, un service «Convention Droits des Personnes Handicapées» (CDPH) sera créé au sein du Centre. En plus, une commission d'accompagnement sera installée afin d'assurer la représentativité du dispositif. Les associations des personnes handicapées, les partenaires sociaux et le monde académique y seront représentés. Cette Commission participera activement au plan stratégique et aux plans d'action annuels du nouveau service, les approuvera et les évaluera.

Pour en savoir plus :



www.diversite.be

Sources : Périodique « Parlons en ».

Site Internet

Coming 2 Belgium

Désormais, quiconque venant en Belgique pour y habiter, travailler ou étudier pourra, en quelques clics de souris seulement, découvrir les réglementations de la sécurité sociale belge applicables à leur situation. Grâce à l'outil « Coming2Belgium », disponible sur le site portail de la sécurité sociale, toute personne intéressée recevra immédiatement les informations qui correspondent à son profil.

Pour plus d'infos :
roch.tran@cfwb.be (tel: 02 413 22 29)



www.coming2belgium.be

Samarcande

Samarcande, ville d'échanges sur la route de la soie, est le nom donné au nouveau portail Web des bibliothèques publiques de Wallonie et de Bruxelles. Samarcande permet à l'utilisateur, non seulement de réserver l'ouvrage souhaité (BD, roman, documentaire, multimédia) parmi deux millions de titres disponibles, mais aussi de le retirer auprès de la bibliothèque publique de son choix. Samarcande c'est également la possibilité d'échanger avec la communauté des autres lecteurs sur le contenu des ouvrages.



www.samarcande-bibliotheques.be

Colux-assuetudes

La problématique des assuétudes touche de plus en plus de personnes. Que ce soit personnellement ou indirectement (proche, famille, entourage), tout le monde, un jour, peut être confronté à cette difficulté. La Coordination Luxembourg Assuétudes s'est doté d'un site très documenté répertoriant les adresses et des publications utiles.



<http://www.colux-assuetudes.be/>

Centre de documentation : nouvelles acquisitions

Le Service d'Études et de Documentation Sociales (SEDS) vous propose désormais une sélection d'ouvrages récemment acquis et qui sont disponibles en prêt au Centre de documentation à Arlon (Square Albert 1^{er}, Tél : 063 212 752 - 063 212 298) ou dans votre bibliothèque locale via le réseau provincial.

Vous pouvez consulter le catalogue de nos ouvrages sur www.bibliotheques.province.luxembourg.be

JEHEL, Sophie

Parents ou médias, qui éduque les préadolescents : enquête sur leurs pratiques TV, jeux vidéo, radio, Internet. – Toulouse : Erès, 2011.

Après une évaluation des risques médiatiques auxquels sont soumis les préadolescents et mesurant l'impact des régulations mises en place par les institutions, l'auteure propose une enquête réalisée auprès de plus de 1.000 préadolescents et de leurs parents. Elle éclaire les stratégies parentales d'éducation avec les médias et celles des préadolescents eux-mêmes.

DELASSUS, Jean-Marie

Le sens de la maternité. – Paris : Dunod, 2011. – (Collection Psychismes).

De la nécessité de prendre en considération la maternité comme un état psychologique spécifique et non comme un simple processus physique relevant de l'obstétrique, comme un voyage en inconscient. Une nouvelle approche de la relation mère-enfant. Pour l'ensemble des soignants et des professionnels de la petite enfance ainsi que les parents.

COGNET, Georges

Comprendre et interpréter les dessins d'enfants. – Paris : Dunod, 2011. – (Collection Enfances. Psychologie et pédagogie).

Une interprétation clinique de dessins d'enfants qui s'appuie sur 20 ans de recherches menées par l'auteur. Fondé sur de nombreuses études de cas, ce dernier dresse un parallèle entre l'analyse des procédés du discours dans le TAT et les procédés graphiques du dessin libre.

PIERART, Bernadette

Votre enfant est dyslexique : Pourquoi ? Comment l'aider ? – Marseille : Solal, 2011. – (Collection Guidances pour tous).

La dyslexie existe et les causes exactes en sont connues, mais depuis peu, ainsi que les remèdes. La dyslexie n'est nullement une fatalité mais bien une fragilité d'ordre langagier qui n'a pu être compensée avant d'apprendre à lire ni au cours de cet apprentissage. Ce livre, écrit par une spécialiste tente d'expliquer l'origine de la dyslexie et de dégager les modalités de sa prévention et de ses remédiations.

TAMIAN-KUNEGEL, Isabelle

L'avortement et le lien maternel : une autre écoute de l'interruption volontaire de grossesse. – Lyon : Chronique sociale, 2002. – (Collection Comprendre les personnes).

L'expérience du désir d'enfant nécessite de pouvoir créer une nouvelle relation à sa mère. Pour certaines femmes, l'IVG traduit l'impossibilité de réaliser ce nouveau lien. Une nouvelle approche de l'avortement est ainsi possible favorisant une relation en profondeur avec ces femmes.

REYNAUD, Michel

Pratiquer le théâtre avec des personnes en difficulté. – Lyon : Chronique sociale, 2006. – (Collection Savoir communiquer).

Le théâtre est pris comme un vecteur favorisant une meilleure réadaptation sociale et une insertion professionnelle pour les personnes handicapées. La démarche ne vise pas à devenir comédien, mais à utiliser les différentes aptitudes demandées par le théâtre tant sur la scène que dans les coulisses pour solidifier la personnalité.

IRALA, Jokin de, HANLEY, Matthew

L'amour face au sida. – Paris : Editions de l'Oeuvre, 2011. – (Collection Société).

Le cri d'alarme des deux scientifiques pour prendre conscience des enjeux humains qui se cachent derrière les politiques de santé, confrontant idéologie et réalité des chiffres sur la pandémie du sida.

ANDRE-FUSTIER, Francine

L'enfant insuffisamment bon. – Paris : Dunod, 2011. – (Collection Enfances. Psychologie et pédagogie).

La psychologue s'interroge sur l'impact psychologique durable, au sein de la cellule familiale, de la présence d'un enfant handicapé, dans les termes de "l'insuffisamment bon" de Winnicott. Elle démontre l'intérêt de la thérapie familiale psychanalytique pour résoudre les dysfonctionnements entre l'enfant et son entourage.

PLEYERS, Geoffrey

La consommation critique : mouvements pour une alimentation responsable et solidaire. – Paris : Desclée de Brouwer, 2011. – (Collection Solidarité et société).

La consommation solidaire passe par de nouveaux modes (commerce équitable, modes coopératifs, etc.) et vise la plupart du temps une dimension éthique, politique, voire écologique. Des études de cas font le point sur ces nouvelles manières de consommer, d'une manière plus civique et responsable.

GABERAN, Philippe

La relation éducative : un outil professionnel pour un projet humaniste. – Toulouse : Erès, 2009. – (Collection L'éducation spécialisée au quotidien).

Présente les tenants et les aboutissants de la relation éducative entre l'éducateur et l'élève, ce qui revient à s'interroger sur le rôle de l'éducateur. Montre ainsi à la fois les objectifs et la finalité du métier d'éducateur spécialisé.

Educatrice dans un cantous

Qu'est-ce qu'un cantous ?

Le Cantous a ses origines en Provence. Il désigne l'âtre, le centre du foyer où l'on découvre tout un sens profond: chaleur, famille, bonheur, compréhension, responsabilité et participation à la vie familiale.

A l'heure actuelle, le Cantous est un Centre d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles et Sécurisantes.

Le métier d'éducatrice dans un cantous consiste à accompagner des personnes âgées atteintes de démence (maladie d'Alzheimer, démence parkinsonienne, démence à corps de Lewy, démence vasculaire, ...) dans leur quotidien au sein d'un service résidentiel.



Les qualités et aptitudes nécessaires pour être éducatrice dans un cantous :

- pouvoir travailler en équipe ;
- savoir se remettre en question ;
- capacité d'écoute ;
- facilité de contact ;
- être attentif ;
- être objectif ;
- bien se connaître ;
- être ouvert à l'entourage ;
- être patient ;
- bien connaître les problèmes liés à la maladie ;
- être conscient de l'état de santé évolutif des résidents ;
- fixer un cadre, séparer vie professionnelle et vie privée ;
- ne pas se laisser submerger.

Un métier raconté par Magali PETIT, éducatrice spécialisée à la recherche d'un cantous.

Quel est votre rôle ? Quelle image et quelle message souhaitez-vous véhiculer ?

Notre rôle est d'accompagner et d'assister la personne âgée démente dans son quotidien; de la stimuler par des activités adaptées afin de conserver à ces personnes un maximum d'autonomie. Mais également d'écouter et d'intégrer le plus possible les proches, la famille afin de conserver à la personne un environnement affectif et serein.

Quelles sont les qualités et les compétences requises pour exercer ce métier ?

Faut-il avoir suivi une formation particulière ?

Pour ce métier, être éducateur spécialisé est un atout ; l'éducateur ayant une fonction différente des autres acteurs soignants ou paramédicaux. Une bonne connaissance des personnes âgées, des maladies de démences est un atout considérable. Il est indispensable d'avoir de la patience, une bonne capacité d'écoute, d'empathie mais également être capable d'analyser rapidement les besoins et les nécessités et de pouvoir réagir rapidement.

Existe-t-il une journée type ? Comment s'organise votre boulot ?

La journée type est :

Le matin : la toilette, le petit déjeuner, une activité douce, promenade, genre lecture, musique, rangement des effets personnels...

Le repas de midi (les repas étant un moment important pour ces personnes)

Après midi : pour certains une sieste, pour d'autres, une activité plus conséquente : atelier cuisine, peinture, pliage du linge, vaisselle... avec au cours de l'après-midi une collation.

Ensuite, accompagnement libre au gré des envies et besoins.

Souper et mise au lit.

Avez-vous des objectifs à remplir ? Des « comptes » à rendre ?

L'objectif premier est le bien-être de la personne âgée démente et l'intégration de la famille. Des réunions entre les différents intervenants servent de cadre aux activités réalisées.

Vous parlez d'intervenants. De combien de personnes se compose le service ? Quelle est leur formation de base ?

Une responsable, un ergothérapeute, quatre éducatrices, une aide-soignante. La formation de base de chacun est en rapport avec son statut.

Nous faisons donc partie d'une équipe pluridisciplinaire et travaillons en collaboration avec les équipes soignantes et paramédicales.

Chacun a-t-il sa spécialité ? Comment vous répartissez-vous le boulot ?

Toutes les personnes travaillant dans le service doivent être polyvalentes. Toutefois, chacun a des approches différentes suivant la formation de base. Les éducateurs mettant l'accent sur l'écoute et l'accompagnement.

Qui coordonne ce service ? Qui vous soutient financièrement ?

Le service fait partie d'une maison de repos et à ce titre, répond aux exigences fixées par les décrets en vigueur dans le secteur des personnes âgées. C'est la maison de repos qui prend en charge le service.

Et d'un point de vue pratique, comment gérez vous travail et vie personnelle ?

Les horaires sont des horaires flexibles avec des soirs et un week-end sur deux ou sur trois. Le salaire est en fonction de la maison de repos qui emploie. L'investissement personnel est immense. Il est difficile de vivre avec des personnes tout au long de la journée et d'oublier celles-ci quand on ne travaille pas. D'autant que la dimension santé est une part importante du quotidien des personnes âgées.

Dès lors, quels sont les avantages et/ou inconvénients du métier ?

C'est un métier bien particulier, on aime ou on n'aime pas. Il est difficile de l'exercer sans l'aimer. Pour ma part, je le trouve terriblement humain et enrichissant. Les inconvénients pourraient être les horaires de travail et la difficulté face à la douleur et au deuil.

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un souhaitant exercer ce métier ?

Le contact avec ce public est très enrichissant mais ne peut s'improviser. La réalité quotidienne est propre à ce secteur et aux résidents. Il est essentiel de comprendre

les besoins des personnes que nous encadrons ainsi que ceux de leur entourage. Il faut également être capable de faire face à la maladie et aux décès des résidents.

Votre formation de base vous a-t-elle bien préparé à exercer ce métier ?

Oui et non.

Oui, car nous sommes bien préparés à l'accompagnement, à l'écoute, à l'attention, à faire preuve de tolérance et à tout ce qui concerne la préservation et le développement du lien social.

Non dans le sens où il est difficile, quand on n'est pas dans le système soignant de faire face à la souffrance et à la mort.

Pensez-vous que l'on peut faire ce travail comme premier boulot ? Ne vaut-il pas mieux avoir une certaine expérience de terrain/ un bagage avant de se lancer ?

Je pense qu'il n'y a pas de règle. C'est à chacun de ressentir sa capacité à affronter la réalité de la vieillesse et de la démence. Toutefois, une certaine expérience de la vie aide à la prise de recul.

Comment se former dans la province ?

Il n'existe pas de formation d'éducateur dans un cantons à proprement parler. Pour le devenir, il faut d'abord être éducateur A1 ou A2, en fonction de la demande du home.

Formations

Pour devenir éducateur A1 (niveau baccalauréat) :

Haute Ecole Robert Schuman de Virton : enseignement de plein exercice en 3 ans.

Condition d'accès : posséder le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)

Institut des Cadres - Mirwart (Saint-Hubert) : enseignement de Promotion sociale. L'enseignement, d'une durée de 3 ans, n'est pas de plein exercice.

Conditions d'accès : Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)

21 ans, ou – de 21 ans mais avoir un contrat de travail dans le secteur.

Pour devenir éducateur A2 :

Le titre d'éducateur A2 s'obtient dans l'enseignement secondaire de certaines écoles :

Institut Notre Dame d'Arlon

Athénée royal Marche-Bomal à Bomal

Athénée royal Marche-Bomal à Marche

Institut Sainte-Marie de Bouillon

Athénée royal Germain et Gilbert Gilson d'Izel

Institut Saint-Joseph de Saint-Hubert

Et en promotion sociale :

Ecole Commerciale et Industrielle de la ville d'Arlon

Renseignements :

Carrefour Emploi Formation Arlon

Rue Diekirch, 38

Espace Didier

6700 Arlon

Tél. : 063/67.03.32

Fax : 063/67 02 95

Courriel : carrefouemploiformation.arlon@forem.be

Le lundi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00, le mardi de 13h30 à 16h00, le mercredi de 13h00 à 16h00, le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30, fermé le vendredi.

Carrefour Emploi Formation Marche-en-Famenne

Rue Victor Libert 1

6900 Marche-en-Famenne

Tél. : 084/24.58.61

Fax : 084/24.58.99

Courriel : carrefouemploiformation.marche@forem.be

Le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00



Pauses santé

L'incontinence urinaire

Lundi 16 janvier 2012

Les pollutions intérieures

Lundi 20 février 2012

Le lait et ses dérivés, bon ou mauvais ?

Lundi 19 mars 2012

Participation gratuite.

De 12h15 à 13h15, à la Mutualité chrétienne à Arlon, Salle Gaume (entrée "salles de réunions" à droite de l'entrée principale).

Inscription obligatoire à la séance pour le mercredi qui précède.

Contact : Service Infor Santé. Tél. 063 211 880 ou infor.sante.lux@mc.be

Formations – Informations - Ateliers

Parler pour que les enfants/ados écoutent, écouter pour qu'ils parlent

8 séances de janvier à mars 2012 à Morhet (Vaux-sur-Sûre). Début de la session : lundi 23 janvier 2012 de 13h00 à 15h00.

Personnes concernées : parents et les professionnels de l'éducation qui souhaitent acquérir de nouveaux outils de communication.

Contact : L'Autrement dit 0498 474 124 ou 0499 212 083 ou info@lautrementdit.net
<http://www.lautrementdit.net>

Ateliers 'Parents d'ado'

Du 3 mars au 26 mai 2012 à Marche-en-Famenne

Contact : Centre Pluraliste Familial – 084 478 237 ou 0476 357 877 cpfmarche@gmail.com

Aide Sociale pour les jeunes de 18 à 25 ans

Le Seds propose un programme de matinées d'information alliant apports théoriques et pratiques de terrain.

Vendredi 17 février 2011 de 8h30 à 12h30 à la Chambre de commerce de Libramont.

Contact : SEDS 063 212 236 – 063 212 752 – seds@province.luxembourg.be

Colloques- salons

Salon des Mandataires (7^{ème} édition)

Les jeudi 9 février et vendredi 10 février 2012 de 9h00 à 18h00 au Wex de Marche-en-Famenne

Contact : Wallonie Expo (WEX) 084 340 800
ou info@wex.be
<http://www.mandataires.be>

Les rendez-vous de l'emploi 2012

Le 2 mars à Marche-en-Famenne, le 6 mars à Bertrix, le 16 mars à Virton, le 27 mars à Bastogne, le 17 avril à Vielsalm.

Contact : Direction de l'Economie de la Province de Luxembourg – 063 212 636
direco@province.luxembourg.be